

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 19 juin 2025 / 23 Dou Al Hija 1446 - N° 3851 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h37 Dohr : 12h50
Aar : 16h41 Maghreb : 20h13 Isha : 21h54

MÉTÉO

Alger	: 30°	21°
Oran	: 30°	20°
Annaba	: 34°	20°
Béjaïa	: 27°	20°
Tamanrasset	: 43°	32°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'avant-projets de lois et présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs

P. 3

2^E FORUM ALGÉRO-CORÉEN SUR LA CYBERSÉCURITÉ

Zerrouki : "l'Algérie engagée dans un processus de transformation numérique ambitieux reposant sur une stratégie souveraine en matière de cybersécurité"

P. 24

ALGÉRIE - ITALIE

M. Chaib reçoit l'ambassadeur de la République italienne en Algérie

P. 24

COOPÉRATION ALGÉRO-BRITANNIQUE

Des progrès significatifs enregistrés dans plusieurs secteurs



L'ambassadeur du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, M. James Robert Stephen Downer, a affirmé, mardi, que les deux pays ont enregistré des progrès significatifs en matière de coopération bilatérale dans plusieurs secteurs importants. P. 24

FORUM AFRICAIN DE L'ÉNERGIE

M. Yassaa présente l'expérience de l'Algérie en matière d'énergie durable

P. 6

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre de la Justice présente un exposé sur la loi relative aux procédures pénales devant la commission spécialisée

P. 3

AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'Iran poursuit sa ferme riposte

P. 15

SANTÉ

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Un potentiel danger pour le cerveau des enfants

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP fixe les horaires des matchs de la 30^e et dernière journée

P. 21



FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

La Commission consultative et d'expertise remet son rapport final à l'Etablissement "Al Djazairi"

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP : arrestation de neuf éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

P. 24

TRANSPORT AÉRIEN

Annulation des vols d'Air Algérie de et vers Amman jusqu'à nouvel ordre



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, dans un communiqué, l'annulation de tous ses vols à destination et en provenance de la capitale jordanienne Amman, "pour des raisons de sécurité" et ce "jusqu'à nouvel ordre".

"Air Algérie informe son aimable clientèle que, pour des raisons de sécurité, il a été décidé d'annuler tous les vols à destination et en provenance de la capitale jordanienne Amman, jusqu'à nouvel ordre", est-il indiqué dans le communiqué.

Tout en exprimant "ses regrets face à cette situation indépendante de sa volonté", Air Algérie a assuré qu'elle tiendra ses clients informés de toute évolution "dans les plus brefs délais".

GHARDAIA

Plus de 260 jeunes prennent part à un programme de formation et de sensibilisation contre la toxicomanie



Plus de 260 jeunes dans la wilaya de Ghardaia, relevant des établissements de jeunes et d'associations juvéniles et sportives, prennent part à un programme de formation et de sensibilisation sur la lutte contre la toxicomanie, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Initié par la fondation caritative locale "Talwit" et l'association "Yanabie El-Kheir", en coordination avec le Centre national de protection des jeunes d'Alger, ce programme vise à former une élite de jeunes accompagnateurs, en vue de lancer une opération de dépistage précoce des toxicomanes et leur sensibilisation sur les voies et mode de désintoxication, a précisé le secrétaire général de la fondation "Talwit", Hadj Aissa Mohamed.

La journée de formation et de sensibilisation, qui est encadrée par 25 spécialistes dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie, porte sur l'orientation des participants sur les voies de dépistage précoce de la toxicomanie et les voies de prévention et de désintoxication, a-t-il ajouté.

Le programme de formation (18-20 juin) vise à mettre en avant l'ampleur pris par le phénomène de la toxicomanie, les voies de sa prévention et l'initiation d'action de sensibilisation en milieu éducatif et au niveau des mosquées à travers la wilaya de Ghardaia.

Intervenant à cette occasion, le directeur général du Centre national de protection des jeunes (Alger), Abdelkrim Abidat, a souligné le rôle crucial de la famille en tant qu'acteur principal dans la protection de la société du fléau de la drogue en milieu des jeunes, et ce en inculquant aux enfants les bonnes mœurs, et ce dès leur jeune âge et à travers une surveillance régulière de la part des parents, en plus de leur préparer un environnement de sensibilisation par l'orientation, le sport et les études.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
3 morts et 211 blessés en 24 heures (Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Les trois accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Médéa, Tissemsilt et Bordj Badji Mokhtar, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 190 personnes, dont 89 personnes ont été traitées sur place et 11 autres ont été évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois, le décès d'un adolescent (16 ans), noyé à la plage de Tichy (autorisée à la baignade) dans la wilaya de Bejaia, "hors des horaires de surveillance du dispositif".

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 39 incendies dans plusieurs wilayas, conclut la même source.

DJELFA

Projets de piscines de proximité pour les communes d'Ain Fekka et Bouira Lahdab

Les communes d'Ain Fekka et de Bouira Lahdab (Nord de Djelfa) ont bénéficié de projets de piscines de proximité, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Ces deux projets visent à renforcer les infrastructures sportives dans ces collectivités locales qui connaissent un déficit dans ce type d'équipements, a précisé la même source détaillant qu'une enveloppe financière de l'ordre de 270 millions de DA a été mobilisée pour la concrétisation de ces deux projets.

Un délai ne dépassant pas huit (8) mois a été fixé pour la réalisation de ces structures, a-t-on ajouté de même source.

A noter que le wali de Djelfa, Djahid Mous, accompagné du wali délégué d'Ain Ouessara, Boualem Allaouache, avait supervisé, au cours de cette semaine, le lancement des chantiers de ces deux piscines de proximité.

BOUIRA

Plus de 1700 atteintes contre les infrastructures énergétiques recensées depuis février 2021 (Sonelgaz)

Plus de 1700 atteintes contre les ouvrages et réseaux énergétiques (électricité et gaz), incluant notamment des constructions illicites, ont été enregistrées depuis le mois de février 2021 jusqu'à fin mai 2025 à travers la wilaya de Bouira, rapporte mardi un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

La direction a fait état de 1707 agressions jusqu'à fin mai 2025 sur les ouvrages et réseaux énergétiques à Bouira, ajoutant que ces atteintes étaient liées aux constructions réalisées illicitement sur, sous ou à proximité des infrastructures électriques et gazières.

"Ces constructions sont souvent réalisées sans respect des normes de sécurité, ce qui expose la vie des propriétaires non seulement à des risques, mais aussi à des sanctions judiciaires et financières", a mis en garde la même entreprise publique.

Selon le bilan fourni par la direction de distribution, 944 cas d'agression ont été enregistrés sur les ouvrages électriques et 763 autres cas sur les ouvrages gazières à travers plusieurs communes de la wilaya.

BECHAR

Plus de 120 affaires de cybercriminalité enregistrées depuis le début de 2025 (Sureté)



Pas moins de 125 affaires liées à la cybercriminalité, notamment les fraudes aux cartes bancaires et postales, ont été enregistrées depuis le début de 2025 par les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité, relevant de la sureté de wilaya de Bechar, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Ces affaires criminelles, dont 84 ont été traitées à ce jour, portent essentiellement sur les fraudes liées aux cartes bancaires et postales, englobant diverses fraudes, tels le piratage des données, l'hameçonnage et le trafic de données de cartes bancaires, a-t-on précisé en marge d'une journée de sensibilisation sur les risques de fraude, l'arnaque et l'escroquerie sur internet, a précisé la cellule de communication de la sureté de wilaya. "Il est demandé aux citoyens d'être vigilants et de ne pas envoyer de photos de leurs cartes bancaires et postales ou toutes autres informations liées à leurs secrets bancaires ou de compte courants postaux", a-t-on souligné lors de cette journée de sensibilisation initiée par la direction locale du Crédit populaire d'Algérie (CPA). Ces actes dont plusieurs citoyens ont été victimes peuvent entraîner des pertes financières importantes et des désagréments pour les victimes, a relevé, pour sa part, Melle Fatima Zohra Moussaoui, cadre à la direction locale du CPA.

Il est crucial pour tout citoyen victime de ce type d'agissements criminels de signaler rapidement la fraude à sa banque et aux autorités compétentes, pour l'application de la loi à l'encontre des cyber-malfaiteurs, ont tenu à souligner les cadres du CPA lors de cette rencontre, en faisant savoir, toutefois, qu'aucune plainte de fraude de carte bancaire n'a été enregistrée à la banque depuis le début de 2025.

EL-MEGHAÏER

Diverses opérations pour améliorer le réseau de distribution de l'eau potable (ADE)

Divers projets ont été lancés dans la wilaya d'El-Meghaïer pour améliorer le réseau de distribution de l'eau potable (AEP), a-t-on appris mercredi auprès de l'unité locale de l'Algérie des eaux (ADE).

Parmi ces opérations, figure la rénovation de la souape principale de distribution de l'eau au chef-lieu de wilaya, en vue d'améliorer la distribution et d'assurer la régularité, notamment en période de forte consommation, en plus de l'élargissement de la couverture pour englober les quartiers qui souffraient d'une insuffisance dans la distribution, a précisé le directeur de l'unité, Mohamed Besser.

L'ADE a également lancé un système de télégestion et de contrôle à distance des forages hydrauliques, qui permet l'intervention rapide en cas de perturbation sur le réseau, a-t-il ajouté en signalant aussi l'acquisition de nouveaux équipements pour les deux stations de déminéralisation des eaux d'El-Meghaïer et Djamaïa en vue d'améliorer leur rendement et la qualité des eaux traitées.

Les services de l'ADE ont également lancé une opération de pose de compteurs individuels et d'extension des raccordements au réseau d'AEP.

S'agissant du recouvrement des créances sur les abonnés, qui s'élèvent à près de 240 millions DA, l'entreprise a organisé une campagne de sensibilisation des clients au paiement de leurs dettes, afin de permettre à l'entreprise de poursuivre la concrétisation de ses projets et d'améliorer le service public.

L'Unité ADE d'El-Meghaïer, qui compte plus de 19.000 clients, lance, par ailleurs, un appel à la rationalisation de la consommation de l'eau et à la préservation des installations de se son réseau, pour contribuer à la pérennité du service public.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Examen d'avant-projets de lois et présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux avant-projets de loi relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le traitement des données à caractère personnel, ainsi qu'à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 18 juin 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'adaptation continue du cadre normatif national aux engagements internationaux de l'Algérie, notamment aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que le renforcement des mécanismes juridiques de lutte contre ces infractions et l'adaptation aux évolutions y afférentes.

Par ailleurs, le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, visant à consolider la protection des droits et des libertés des personnes et à adapter le système juridique national aux normes internationales pertinentes, renforçant ainsi la coopération internationale en matière de prévention et de lutte contre les différentes formes de criminalité organisée. Le Gouverne-



ment a, également, poursuivi l'examen du cadre réglementaire fixant les conditions et les modalités de concession convertible en cession de terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets de promotion immobilière à caractère commercial.

Le Gouvernement a, en outre, entendu une communication sur les résultats préliminaires du recensement de la production nationale.

Cette opération permettra d'orienter, sur la base de données économiques fiables et actualisées, les politiques commerciales et in-

dustrielles, selon une vision stratégique, garantissant la régulation du marché national, la maîtrise des importations et la promotion des exportations.

Enfin, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives données par Monsieur le Président de la République lors des Assises nationales du cinéma organisées les 19 et 20 janvier 2025, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme de réhabilitation des salles de cinéma et leur mise en exploitation, ainsi que l'appui à l'investissement privé dans ce domaine".

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE Les avocats du FLN honorés à Alger

Des avocats du Front de libération nationale (FLN), défenseurs des militants de la cause algérienne pendant la Guerre de libération nationale, ont été honorés lors d'une rencontre tenue mercredi à Alger en hommage à leur courage.

La cérémonie a été organisée à l'occasion d'une rencontre intitulée "Les robes noires et la révolution: les plaidoiries des avocats de la liberté toujours d'actualité", initiée par l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebega. A titre posthume, ont été honorés les bâtonniers algériens Mohamed Hadj Hamou et Amar Bentoumi, en présence de leurs proches, ainsi que l'avocat français, Jacques Vergès, ayant notamment défendu l'une des figures de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, Djamilia Bouhired.

L'autre icône féminine de la Guerre de libération nationale, Djamilia Boupacha, a eu droit, quant à elle, à un hommage particulier de la part du ministre des Moudjahidine, qui lui a remis une attestation et un trophée de reconnaissance, pour son glorieux parcours de combattante.

"La voix des robes noires du FLN a dévoilé le mensonge du colonisateur français qui a voulu occire une couverture juridique aux assassinats, tortures et expropriations", a déclaré le président de l'association, Noureddine Djoudi, assurant qu'à travers cette rencontre, il s'agit "non pas de commémorer un souvenir mais de renouveler un pacte avec la vérité et la justice".

Cet événement a été sanctionné par des recommandations, dont le lancement d'une plate-forme numérique multilingue, dénommée "Les avocats du FLN", l'édification d'une stèle commémorative nominative à Alger, ainsi que la consécration d'une aile permanente au niveau du Musée national du Moudjahid, dédiée aux avocats en question.

Les participants ont, en outre, appelé à introduire une Chaire académique internationale au nom de l'un des bâtonniers de la Révolution algérienne, ainsi qu'à la mobilisation pour la reconnaissance internationale de leurs plaidoiries historiques, comme étant "une mémoire judiciaire mondiale, hostile au colonialisme".

TAMAZIGHT M. Chaib reçoit le SG du Haut-commissariat à l'amazighité

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette rencontre a permis de "discuter des moyens à même de promouvoir l'apprentissage de tamazight auprès des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, notamment les enfants et les jeunes, conformément aux instructions des hautes autorités du pays pour la consolidation des liens entre la diaspora et la mère patrie", selon le communiqué. A cet égard, les deux parties ont "examiné la mise en œuvre de nombre d'activités et de projets communs au profit des enfants de notre communauté, notamment en mettant à contribution les missions diplomatiques et consulaires et les établissements culturels et éducatifs algériens à l'étranger", ajoute la même source.

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre de la Justice présente un exposé sur la loi relative aux procédures pénales devant la commission spécialisée

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présenté, mardi, un exposé sur le projet de loi portant procédures pénales devant la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la Nation.

Lors de son exposé, le ministre a affirmé que ce texte prévoit "des amendements importants s'inscrivant dans le cadre de la protection des deniers publics et de l'économie nationale", notamment "le report des poursuites pénales dans certains délits limitativement énumérés

contre la restitution des fonds, biens et revenus détournés ou transférés hors du territoire national, ou de leur équivalent en valeur, et du paiement intégral des sommes dues au Trésor public".

Dans ce contexte, M. Boudjemaa a précisé que ces amendements prévoient également "la création d'une agence nationale chargée de la gestion des fonds gelés, saisis ou confisqués afin de combler le vide institutionnel dans la gestion des revenus criminels", relevant que le texte propose d'étendre la mission de cette agence aux "fonds et biens faisant l'objet de mesures conservatoires et à la récupération des biens et

fonds transférés illégalement hors du territoire national". A cette occasion, le ministre a fourni des explications sur les axes du texte, portant essentiellement sur l'amélioration de la gestion des affaires pénales et la numérisation de leurs procédures, le renforcement des droits et libertés, la lutte contre la criminalité dangereuse, la réforme du tribunal criminel et la révision des dispositions relatives à certaines juridictions pénales, ainsi que le renforcement de la protection des gestionnaires. De son côté, le président de la Commission, M. Mohamed Rabah, s'est félicité du contenu du projet de loi, qui s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre de

"l'adaptation de ses dispositions à la Constitution du 1er novembre 2020 et répond aux exigences de la réforme du secteur de la justice dans l'Algérie nouvelle et victorieuse, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Pour leur part, les membres de la Commission ont mis l'accent dans leurs interventions sur "la souplesse ayant caractérisé le texte ainsi que les aspects positifs qu'il renferme", tels que "la protection des droits de l'homme, la garantie d'un procès équitable et le renforcement de l'efficacité de la justice par la simplification et l'accélération des procédures".

TRAVAUX PUBLICS

M. Rekhroukh reçoit les députés de la wilaya de Mascara

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu, mardi, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la wilaya de Mascara avec lesquels il a évoqué les préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les députés ont évoqué en particulier l'importance de parachever le projet de réalisation de la pénétrente reliant Mascara à l'auto-

route est-ouest, afin de désenclaver la région et d'impulser la dynamique économique et sociale.

Ils ont également souligné la nécessité de promouvoir certaines routes nationales à travers l'augmentation de leur capacité d'accueil, notamment la RN N 06 dans son tronçon reliant Mascara et Saïda, ainsi que la route nationale N 07 reliant Mascara et Relizane.

Les députés ont souligné aussi l'importance de la maintenance du réseau des routes nationales et chemins de wi-

laya dans l'amélioration de la circulation routière, outre la maintenance de certains tronçons de l'autoroute est-ouest traversant la wilaya vu l'importance stratégique de cet axe vital devant relier l'est et l'ouest.

Le raccordement de la wilaya de Mascara au réseau ferroviaire national a également été évoqué dans la perspective de renforcer les moyens de transport durables, d'étendre le raccordement de la wilaya aux autres régions au service du développement

local, et à alléger la pression sur le réseau routier.

A cette occasion, le ministre a affirmé "avoir pris en considération toutes les préoccupations soulevées lors de cette rencontre", s'engageant "à les prendre en charge dans le cadre des moyens disponibles et en adéquation avec les orientations et objectifs visant à moderniser et à développer les infrastructures de base à travers toutes les wilayas du pays", conclut le document.

ARMÉE Sortie de 10 promotions de l'Ecole supérieure du matériel d'El-Harrach

Une cérémonie de sortie de dix (10) promotions d'élèves ayant achevé leur formation dans diverses spécialités et à différents niveaux a été organisée, mercredi, à l'Ecole supérieure du matériel (ESM) "défunt moudjahid Cheikh Amoud Ben El-Mokhtar" d'El-Harrach (Alger).

La cérémonie a été présidée par le directeur central du matériel au ministère de la Défense nationale, le Général-major Touami Redaoui, en présence de Généraux-majors, de Généraux et d'officiers supérieurs de différents services et directions de l'Armée nationale populaire (ANP), en sus des autorités locales.

Ces promotions concernent la 41e promotion des cours de commandement et d'état-major, la 86e promotion des cours de perfectionnement pour officiers, la 27e promotion des officiers spécialisés (application), et la 17e promotion du cycle de formation spéciale.

Il s'agit également de la 15e promotion des élèves officiers d'active (formation Licence LMD), la 5e promotion des élèves officiers d'active (formation militaire commune de base), la 52e promotion du brevet militaire professionnel (2e degré), la 99e promotion du brevet militaire professionnel (1er degré), et la 52e promotion des élèves sous-officiers contractuels préparant le brevet militaire professionnel de 2e degré.

Ces promotions concernent aussi des stagiaires et élèves issus de pays frères et amis, dans différentes spécialités et niveaux de formation.

Après l'inspection des formations diplômées par le directeur central du matériel, le commandant de l'Ecole, le Général Boumediene Boudali, a prononcé une allocution dans laquelle il a salué l'accompagnement permanent du Haut Commandement de l'ANP pour cet établissement de formation, ainsi que son engagement à promouvoir le niveau de formation, conformément aux exigences de la modernisation et des évolutions actuelles.

Le Général a également abordé les efforts consentis par les encadreurs et leur "engagement à transmettre les différentes connaissances militaires, tant théoriques que pratiques, à tous les élèves et stagiaires dans les spécialités du matériel militaire".

A cette occasion, le commandant de l'Ecole a appelé les promotions sortantes à "faire preuve de discipline rigoureuse, de hautes qualités morales militaires, de dévouement et d'intégrité, tout en prenant conscience des défis auxquels fait face notre pays". Il leur a rappelé qu'ils sont tenus de "contribuer efficacement, dans le cadre de la stratégie performante de notre armée, à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, et de faire face avec fermeté à tous les dangers et menaces et de défendre nos frontières nationales".

Après la prestation du serment par les promotions sortantes, la passation du drapeau aux promotions montantes et la remise des grades aux majors de promotion dans différentes catégories et spécialités, le Général-major Touami Redaoui a donné son approbation pour que ces promotions sortantes soient baptisées du nom du martyr Belhadjlat Ahmed.

Après une exhibition militaire avec armes par les élèves, la cérémonie s'est poursuivie avec un défilé militaire durant lequel les promotions sortantes ont démontré un haut niveau de maîtrise et de professionnalisme.

En clôture, les visiteurs se sont rendus à l'exposition scientifique pour s'informer des projets réalisés dans le cadre des mémoires de fin d'année, suivie d'une cérémonie de distinction de la famille du martyr Belhadjlat Ahmed, et de la signature par le directeur central du matériel du registre des promotions sortantes et du livre d'or.

WILAYA D'ALGER Saison estivale, rentrée scolaire et grande campagne de nettoyage au cœur d'une réunion

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, consacrée au suivi de l'ouverture de la saison estivale, à la prochaine rentrée scolaire et aux préparatifs de la 6e édition de la grande campagne de nettoyage, indique un communiqué des services de wilaya.

La 6e édition de la grande campagne de nettoyage "sera organisée vendredi et samedi prochains", a précisé la même source, soulignant que les cinq dernières éditions "ont porté leurs fruits, en contribuant à l'élimination des points noirs et à l'embellissement de l'environnement et des quartiers".

Pour l'ouverture de la saison estivale, les services de wilaya ont mobilisé "tous les moyens nécessaires", notamment à travers l'aménagement des plages, et des espaces publics et forestiers, ainsi que des routes et pistes y menant, au profit des estivants. A cette occasion, le wali d'Alger a donné des directives



en vue de "coordonner les efforts des différents services pour assurer la réussite de l'ouverture de la saison estivale, prévue dans les prochains jours".

Par ailleurs, M. Rabehi a suivi un exposé sur les préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026, notamment "les nouveaux établis-

sements éducatifs en cours de réalisation dans les différents cycles de l'enseignement, ainsi que les classes d'extension et les cantines scolaires", outre "les équipements publics pour les établissements éducatifs". A cet égard, le wali d'Alger a donné des instructions pour "intensifier les efforts en vue d'achever les travaux de réalisation et de réceptionner les différentes structures avant la prochaine rentrée scolaire", outre "l'organisation de réunions de coordination entre les différents intervenants pour garantir l'achèvement de la réalisation des différents projets et leur mise en service".

HISTOIRE Oran: conférence historique à l'occasion du 69e anniversaire de la mort en martyr du héros Ahmed Zabana

Une conférence historique s'est tenue, mercredi à Oran, mettant en lumière les exploits du martyr emblématique Ahmed Zabana, dit Zabana, à l'occasion du 69e anniversaire de sa mort en martyr, le 19 juin 1956.

Organisée par le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) d'Oran, en coordination avec l'Association des condamnés à mort, la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit et l'antenne locale du Musée du Moudjahid, cette rencontre a vu la participation de représentants de la famille révolutionnaire et du wali d'Oran, Samir Chibani, qui a souligné que "l'exécution d'Ahmed Zabana à la guillotine avait en réalité attisé la guerre de libération nationale, contrairement aux attentes du colonisateur français, qui espérait effrayer les Algériens et les détourner de la lutte armée".

"Le martyr Zabana demeure, pour les générations passées et présentes, un modèle de bravoure et de sacrifice.

Son attitude face à la guillotine, qu'il affronta trois fois avec courage et sans crainte, témoigne de sa foi inébranlable en la justesse de la cause nationale.

Sa dernière lettre à sa famille avant son exécution en est la meilleure illustration, dans laquelle il écrivait: "mourir pour Dieu, c'est vivre, mourir pour la patrie est un devoir", a ajouté le wali d'Oran.

De son côté, le directeur du Musée du Moudjahid d'Oran, Mokhtar Seddiki, a déclaré que la commémoration du 69e anniversaire de la mort d'Ahmed Zabana représente un hommage à un homme dont l'exécution a marqué un tournant dans l'histoire du pays.

"Il fut le premier à faire face à la guillotine au nom de tous les Algériens, offrant sa vie avec courage à la patrie", a-t-il souligné.

Et d'ajouter: "cette commémoration est une expression officielle et populaire de l'engagement de l'Etat algérien à préserver sa mémoire nationale et à rester fidèle à ses héros, à une époque où de nombreuses forces cherchent à effacer l'identité du peuple et à semer la discorde. L'Algérie demeure aujourd'hui debout, forte de l'esprit de ceux qui ont refusé de se rendre et ont préféré mourir plutôt que de céder leur terre", a-t-il déclaré. Pour sa part, le représentant de l'Association nationale des condamnés à mort de la wilaya d'Oran, Brahim Benayad, est revenu sur le parcours révolutionnaire d'Ahmed Zabana, appelant à la préservation de la mémoire nationale et à sa transmission aux jeunes générations.

Il a également salué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine de la sauvegarde de la mémoire nationale. Pour rap-

pel, Ahmed Zabana, surnommé "Si H'mida", est né en 1926 au village de Djennine Meskine, dans la commune de Zahana (Mascara).

Il a rejoint les Scouts musulmans algériens et a milité à l'école "El-Falah" (Oran), affiliée à l'Association des Oulmas musulmans algériens.

Il s'est engagé dans le mouvement national en 1941, œuvrant à diffuser ses principes et ses idées auprès des jeunes.

En 1947, il fut choisi comme membre de l'Organisation spéciale (OS), participant à la formation de ses cellules dans les zones qu'il encadrait et a pris part à l'attaque historique de la Poste d'Oran, le 5 avril 1949. Il fut arrêté par les autorités coloniales françaises, en 1951, et condamné à trois ans de prison ferme.

Le martyr Zabana participa ensuite à la préparation du déclenchement de la Révolution dans la région et fut capturé avec un groupe de Moudjahidine dans la grotte de Boudjelida, dans la commune d'El Gaâda (Mascara), lors d'un accrochage inégal avec l'armée coloniale française, le 8 novembre 1954.

Condamné à mort par la justice coloniale, il a été exécuté le 19 juin 1956 à la prison de Barberousse (actuellement Serkadji) à Alger.

Il est le premier martyr à avoir été guillotiné durant la guerre de Libération nationale.

MOSTAGANEM Commémoration du 180e anniversaire des enfumades des Ouled Riah dans la commune de Nekmaria

La wilaya de Mostaganem a commémoré, mercredi, le 180ème anniversaire du massacre par enfumades de la tribu des Ouled Riah dans la grotte d'El-Frachih, située dans la commune de Nekmaria, perpétré par les forces coloniales françaises contre des civils sans défense, a-t-on appris des services de la daïra de Achâacha.

Les autorités locales civiles et militaires, les représentants de la famille révolutionnaire, ainsi qu'un grand nombre de citoyens ont rendu hommage aux victimes de ces enfumades commises par l'armée coloniale française entre le 18 et le 20 juin 1845, au cours duquel plus de 1.000 personnes issues de la tribu des Ouled Riah ont trouvé la mort dans ce drame, indique la même source. Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative, suivie de la lecture de la Fatiha, avant la visite de la grotte d'El-Frachih, où la tribu s'était réfugiée pour échapper aux 4.000 soldats du colonel Péliissier. Les participants ont également visité le musée local situé sur le site, qui abrite plusieurs objets découverts ces dernières années près de la grotte

et le long de l'oued qui s'étend sur plusieurs kilomètres.

Les manifestations commémorant cet anniversaire ont été marquées par une forte participation citoyenne, notamment celle des jeunes générations, comme les Scouts musulmans algériens (SMA), les adhérents des Maisons de jeunes, des centres culturels et les élèves des établissements scolaires, a-t-on fait savoir de même source.

Par ailleurs, l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem prévoit d'organiser, mardi prochain, un colloque national sur ce crime colonial, a-t-on précisé.

Pour rappel, les montagnes de Dahra (à l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef) ont connu trois enfumades perpétrées par les forces coloniales françaises contre les tribus des Ouled Riah, des Sbïh, et d'autres comme les Beni-Zeroual et les Beni-Zentis, en juin 1844 ainsi qu'en juin et août 1845. Ces crimes furent commis en représailles à leur soutien à la résistance du chérif Boumaâza (1845-1847), selon des sources historiques.

TISSEMSILT

Modernisation du secteur hospitalier et renforcement de la sécurité : l'État à l'écoute des besoins de proximité

Dans le cadre du suivi continu des projets de développement locaux, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué, hier, une visite d'inspection sur plusieurs chantiers en cours dans la commune chef-lieu de la wilaya.

Par Abed Meghit

Deux axes majeurs ont marqué cette sortie de terrain : la santé publique et le renforcement du dispositif sécuritaire.

Rénovation de la salle de chirurgie de l'hôpital « Chahid Djerar Ben Abdallah »

Accompagné du directeur de la santé et du directeur des équipements publics, le wali a supervisé l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la salle des opérations chirurgicales de l'établissement public hospitalier « Chahid Djerar Ben Abdallah ».

Les travaux de mise à niveau sont, selon les responsables présents, entièrement achevés, et la salle sera prochainement raccordée aux fluides médicaux, ultime étape avant sa remise en service.

Cette opération de mo-



dernisation s'inscrit dans la stratégie de renforcement des capacités du secteur hospitalier dans la région, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des patients et d'offrir un environnement chirurgical conforme aux standards médicaux en vigueur.

Sécurité : la 16e Unité Républicaine bientôt opérationnelle

La même journée, M. Bouzaid Fethi s'est rendu

sur le site du projet de la 16e Unité Républicaine de la Sûreté nationale, également situé dans la commune de Tissemsilt.

En présence du chef de la sûreté de wilaya, du directeur des équipements publics, des représentants des entreprises chargées de l'exécution ainsi que du bureau d'études, le wali a constaté les dernières retouches apportées à cette nouvelle infrastructure, qui sera bientôt réception-

née et mise en service. Ce nouveau siège sécuritaire devrait permettre un élargissement significatif de la couverture policière dans la wilaya. Le wali a souligné l'importance de ce projet, le qualifiant de « levier essentiel dans la politique nationale de renforcement de la sécurité au service du citoyen ». Il a également rappelé que l'accompagnement des services de sécurité par la réalisation de structures modernes et adaptées reste une priorité de l'État.

À travers ces visites successives, les autorités locales entendent assurer un suivi rigoureux des chantiers engagés, tout en veillant à leur mise en œuvre dans les délais impartis.

Ces actions témoignent d'une volonté affirmée d'améliorer, sur le terrain, les conditions de vie des habitants de Tissemsilt, tant sur le plan sanitaire que sécuritaire.

DJELFA

Réception "prochaine" de deux centres de proximité pour le stockage des céréales

Deux (2) nouveaux centres de proximité pour le stockage des céréales seront "prochainement" réceptionnés dans la wilaya de Djelfa, a révélé, hier, le wali Djahid Mous.

Ces deux centres de stockage seront "bientôt" réceptionnés dans les communes de Had S'hari et Bouira Lahdab, au Nord de la wilaya, a indiqué le chef de l'exécutif local dans une déclaration en marge du lancement officiel de la campagne moisson-battage 2024-2025.

Dotés d'une capacité d'accueil de 100.000 quintaux de céréales, ces deux centres vont constituer un "apport majeur" pour les capacités de stockage de la wilaya, estimées actuellement à plus de 450.000 quintaux, alors que d'autres projets similaires sont en cours de réalisation dans plusieurs communes, avec une capacité de stockage globale avoisinant 1,3 million de quintaux. A noter que les services agricoles de la wilaya tablent, cette année, sur une production de plus de 1.035.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues), dont une partie au niveau de la superficie irriguée estimée à près de 36.000 hectares. Procédant au lancement de la campagne moisson-battage à partir de la région d'"Oum Chekak", dans la commune d'El Kedid à l'Ouest de Djelfa, le wali a appelé les cadres du secteur agricole ainsi que les différents partenaires à intensifier les efforts et à œuvrer à la levée de tous les obstacles liés à l'opération de collecte des céréales, en raison de son importance extrême dans la mise en œuvre des axes et objectifs de la stratégie nationale visant à consacrer la sécurité alimentaire.

BLIDA

Un important programme d'investissement pour améliorer le service en prévision de la saison estivale

Un important programme d'investissement a été alloué par la direction de distribution de la Sonelgaz à Blida en vue d'améliorer le service d'alimentation en électricité, et de garantir sa qualité et sa continuité, en prévision de la saison estivale, a révélé, mardi, le responsable de cette direction, Abdelkader Madani. "Ce programme d'investissement, visant à faire face à l'augmentation permanente de la demande sur l'électricité, notamment durant la saison estivale, vise à réduire les coupures fréquentes d'électricité et à garantir un service de qualité aux clients", a indiqué M. Madani dans un point de presse consacré à la présentation du programme d'investissement de l'entreprise.

Il a ajouté que ce programme, doté d'une enveloppe de 820 millions de DA a porté sur la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, ainsi que l'entretien des infrastructures et du réseau électrique, notamment dans les zones ayant enregistré des perturbations dans l'approvisionnement en électricité l'année passée.

Le responsable a fait état, à ce titre, de l'installation de 27 transformateurs électriques et de 110 km de lignes de moyenne et basse tension, à travers 12 communes de la wilaya, dont Beni Merad, Ouled Yaich, Bouarfah, Meftah, Larbaâ, Boufarik et Chiffa.

A cela s'ajoute la mise en service d'un centre transformateur principal 60/30 kilovolts d'une capacité de 80 MVA dans la commune de Chebli, destiné à améliorer la qualité du service dans les daïras de Bougara et Bouinane, en plus de la mise en service de cinq (5) départs électriques à travers la wilaya. Selon M. Madani, ce même programme englobe, également, l'entretien de 338,9 km de lignes électriques et de 635 transformateurs.

Il a, également, souligné le renforcement des équipes techniques et d'astreinte, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité afin de garantir des interventions rapides et efficaces en cas de pannes.

Les moyens du centre d'appel, qui fonctionne 24h/24, ont été aussi renforcés, a-t-il précisé, rappelant que le numéro vert 3303 reste à la disposition des clients.

M. Madani a, par ailleurs, invité les citoyens à œuvrer à rationaliser leur consommation d'énergie en adoptant des pratiques permettant l'utilisation de cette ressource de manière "intelligente".

APS

SKIKDA

Pose de la 1^{ère} pierre du projet d'un hôpital de 60 lits à Oum Toub

La première pierre du projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits a été posée mercredi dans la commune d'Oum Toub (Ouest de Skikda) dans le cadre des efforts de consolidation des services sanitaires.

Le wali, Saïd Akhrouf a présidé la cérémonie de lancement du projet en présence des autorités civiles et militaires locales, de cadres de la santé et

de représentants de la société civile.

Dans une déclaration à la presse, le chef de l'exécutif local a souligné que projet constitue un acquis pour la population de la région et contribuera à rapprocher les services sanitaires du citoyen et atténuer la pression sur les établissements sanitaires voisins.

Cet équipement public dont la réalisation prévue en 15 mois mobilise

une enveloppe financière de 1,4 milliards DA et disposera à terme de services des urgences, de pédiatrie, de chirurgie générale, de gynécologie et trois salles d'interventions chirurgicales, selon les explications données sur site. Cet hôpital permettra également de générer une fois opérationnel un nombre important d'emplois, a-t-on indiqué.

JIJEL

Plus de 100 projets d'investissement enregistrés durant les 5 premiers mois de 2025

Le guichet unique décentralisé de l'Agence nationale de promotion de l'investissement (ANPI) de la wilaya de Jijel a enregistré 104 projets d'investissement déclarés au cours des cinq premiers mois de l'année 2025, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de ce guichet.

"Ces projets concernent divers secteurs dont l'agri-

culture, la pêche, l'agroalimentaire et la santé", a déclaré à l'AP, M. Tarek Boubzari soulignant que le guichet de l'ANPI assure les missions de soutien et d'accompagnement des investisseurs pour parachever le processus liées à leurs investissements.

Ces investissements dont certains sont entrés en phase

d'activité et certains autres sont en cours de réalisation devront générer plus de 1.200 emplois, selon la même source qui a précisé que les investisseurs concernés ont bénéficié des multiples avantages accordés par l'Etat dont des exonérations fiscales et des facilitations douanières. M. Boubzari a précisé que la réponse aux

demandes des investisseurs déposées au niveau du guichet "ne dépasse pas les 48 heures au plus tard", rappelant que le nombre de projets d'investissement enregistrés par le guichet unique de l'ANPI de Jijel du 1er novembre 2022 au 11 juin 2025 a atteint 299 dont 132 nouveaux projets et 167 projets d'extension.

CHLEF

Plus de 300 projets enregistrés au guichet unique

Plus de 300 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau des services du guichet unique de la wilaya de Chlef depuis son lancement en 2022, a révélé, mardi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.

"Depuis son lancement en novembre 2022, le guichet unique de Chlef a enregistré 303 projets d'investissement, d'une valeur globale de plus de 60 milliards de DA", a indiqué M. Rekkache dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

Ces projets permettront la créa-

tion de plus de 7000 emplois directs au profit des demandeurs d'emploi de la wilaya, a-t-il ajouté, soulignant la coordination des efforts avec les autorités concernées pour augmenter ce nombre.

Le DG de l'AAPI a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une boulangerie industrielle moderne dans la commune de Chlef, outre l'inspection d'une unité industrielle de production de levure à Oum Droue, relevant de la société "Rahmoun" spécialisée dans les produits de l'industrie agro-alimentaire.

Sur place, M. Rekkache a souligné la "grande importance de ces projets

pour l'économie nationale" ainsi que leur rôle dans la mise en œuvre des grandes orientations de l'Etat visant à promouvoir l'investissement productif et à consacrer un développement économique régional équilibré".

Concernant le projet de production de levure, dont l'entrée en exploitation est prévue pour le premier semestre 2026, le DG de l'AAPI a affirmé qu'il s'agit d'un projet "prometteur et très important", car il permettra de couvrir "la quasi-totalité de la demande nationale en la matière, sans recourir à l'importation".

FORUM AFRICAIN DE L'ÉNERGIE

M. Yassaa présente l'expérience de l'Algérie en matière d'énergie durable

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaa, a présenté, mardi, lors de sa participation à la 27e édition du Forum africain de l'énergie qui se tient à Cape Town (Afrique du Sud), l'expérience de l'Algérie en matière d'énergie durable et les opportunités d'investissement disponibles dans le pays, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.



Cette intervention s'est déroulée dans le cadre de sa participation à une table ronde à huis clos sur le thème "Accélérer la mise en œuvre des projets: synergie entre les secteurs public et privé", en présence de la Commissaire de l'Union africaine à l'infrastructure et à l'énergie, de ministres africains de l'énergie, ainsi que de représentants de grandes entreprises et d'institutions financières internationales, notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Société financière internationale (SFI) et la Banque mondiale (BM), en sus d'entreprises leaders du secteur énergétique à l'échelle continentale et mondiale.

Les discussions de cette table ronde ont porté sur les moyens concrets de renforcer la coopération entre les gouvernements et les acteurs du secteur privé afin d'accélérer le développement, le financement et la mise en œuvre de projets énergétiques, notamment

dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert, de l'élargissement de l'accès à l'électricité et de la transition énergétique, en vue de réaliser le développement durable, l'intégration régionale et la sécurité énergétique dans le continent africain, précise la même source.

A cette occasion, le Secrétaire d'Etat a passé en revue les grandes lignes de la stratégie énergétique durable de l'Algérie et les opportunités d'investissement offertes, réaffirmant la volonté de l'Algérie d'avoir un rôle actif dans la dynamique de partenariat public-privé à l'échelle africaine, selon le communiqué.

En marge de cet événement, M. Yassaa a eu un entretien bilatéral avec le ministre de l'Electricité et de l'Energie de l'Afrique du Sud, Kgosisentso Ramokgopa. La rencontre a porté sur le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans le domaine des énergies renouvelables.

Les deux parties ont évoqué, en outre, l'échange d'expertises techniques, la formation et le lancement de projets communs à forte valeur ajoutée, outre l'exploration des mécanismes de financement innovants pour accompagner la transition énergétique.

A cet égard, l'Algérie a exprimé officiellement sa volonté d'adhérer à l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert (présidée par l'Afrique du Sud). Cette initiative stratégique vise à unifier les efforts des pays africains sur le développement et la promotion de l'hydrogène vert, en tant que levier pour la décarbonation, la souveraineté énergétique et le développement durable.

Cette démarche traduit l'engagement de l'Algérie à jouer un rôle central dans la transition énergétique du continent africain et à renforcer sa position dans les nouveaux secteurs énergétiques à fort potentiel, selon la même source.

M. Yassaa avait pris part, mardi matin, à la cérémonie d'ouverture officielle de la 27e session du Forum africain de l'énergie, à la tête d'une importante délégation de cadres du ministère et du Groupe Sonatrach, avec la participation de ministres africains, de représentants d'organisations internationales et de dirigeants mondiaux dans le secteur de l'énergie.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le financement des projets communs entre universités algériennes et celles de l'UE, thème d'un atelier international

L'université Mohamed Chérif Messaâdia de Souk Ahras a abrité mardi un atelier international sur les mécanismes de financement des projets de recherche scientifique communs entre les universités algériennes et celles de l'Union européenne dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'élargissement des partenariats universitaires à l'échelle régionale et internationale, notamment avec des établissements européens de l'enseignement supérieur pour servir les objectifs de développement durable et de renforcement de l'innovation, a indiqué le directeur de la maison de l'intelligence artificielle de l'université hôte, Dr. Nouredine Guezgouz qui a souligné que les priorités de coopération concernent les trois domaines de l'intelligence artificielle, l'énergie et l'environnement et l'économie circulaire.

Il a également relevé que la rencontre s'inscrit également dans le cadre du programme de coopération académique international "Erasmus+" qui a pour but l'échange d'expériences entre les pays des deux rives Nord et Sud de la Méditerranée, ajoutant que le programme repose sur la formation de terrain et les échanges de visites entre enseignants et étudiants et le soutien des recherches dans le domaine des technologies et de l'environnement.

L'université de Souk Ahras a adhéré à ce programme en 2024 à travers son partenariat efficace avec l'université italienne Frédéric-II, a rappelé le même intervenant soulignant que la rencontre constitue "une opportunité pour exposer les projets futurs et consolider la coopération scientifique entre les universités".

De son côté, la responsable de cet atelier, l'experte internationale en écologie et toxicologie environnementale de l'université italienne de Naples Frédéric-II, Anna De Marco, a mis l'accent sur l'importance de cet atelier pour "l'échange d'expérience scientifique concernant la réhabilitation des zones forestières détruites par les incendies dans la wilaya de Souk Ahras et la régénération du couvert végétal par des solutions scientifiques avancées" ainsi que pour faire le point sur "les récentes recherches sur la qualité du sol et les indicateurs de l'évaluation écologique".

L'atelier vise aussi, a-t-elle ajouté, à accompagner les chercheurs algériens à élaborer des projets de recherche remplissant les conditions de candidature au financement européen et à renforcer les opportunités de partenariat entre les universités algériennes et les centres de recherche européens.

ALGÉRIE - JORDANIE

Inauguration d'une usine de production de médicaments injectables de "Hikma Pharma Algérie"

Une nouvelle usine de production de médicaments injectables relevant de la société "Hikma Pharma Algérie" (filiale de la société jordanienne Hikma Pharma), en collaboration avec "Hikma Pharma Portugal", a été inaugurée, mardi dans la commune de Staoueli (Ouest d'Alger), pour la fabrication d'ampoules liquides et de flacons contenant de la poudre lyophilisée pour préparations injectables.

La cérémonie d'inauguration a été supervisée par le Secrétaire général par intérim du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Khalid Dahane, et le Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, en présence du président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, du Directeur général (DG) de l'Agence nationale du médica-

ment, des responsables des organisations de pharmaciens et du wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda.

Etaient présents du côté jordanien, le ministre de la Santé, Firas Ibrahim Al-Hawari, l'ambassadeur de Jordanie en Algérie, Shaker Attallah Al-Amoush, ainsi que l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Joao Miguel Abrantes Neves da Costa, et le vice-président de "Hikma Pharma" et président de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) au sein de l'entreprise, Mazen Darwazah.

La nouvelle usine comprend deux lignes de production modernes d'une capacité annuelle allant jusqu'à 10 millions d'ampoules, selon les explications du DG de "Hikma Pharma Algérie", Abdelkrim Kabèche. Cette usine, premier projet du genre pour l'entreprise dans la

région MENA, et dont le coût de réalisation s'élève à 30 millions USD, vise à renforcer la sécurité sanitaire nationale et à garantir la disponibilité des médicaments, précise le responsable.

L'usine fournira une gamme de médicaments comprenant des antibiotiques, des médicaments d'anesthésie et de réanimation, des médicaments pour le traitement des maladies gastro-intestinales et cardiaques, ce qui contribuera à réduire la facture d'importation de médicaments, d'autant plus que l'entreprise détient une part de 6,5% du marché national des médicaments, ajoute le même responsable.

L'entreprise aspire, selon lui, à exporter ses produits vers les marchés d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique, dans le cadre d'un partenariat avec "Hikma Pharma Portugal" concernant le trans-

fert de technologie et la formation des compétences.

De son côté, le vice-président de "Hikma Pharma", Mazen Darwazah, a salué les efforts de l'Algérie pour atteindre l'autosuffisance dans le domaine pharmaceutique, estimant que l'ouverture de l'usine était une preuve de réussite de l'entreprise en Algérie en 31 ans de présence.

Il a souligné que cette usine est la première usine, hors Etats-Unis et Europe, de production de médicaments injectables stériles, pour l'entreprise. Le ministre jordanien de la Santé qui a été reçu lundi au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a affirmé que la coopération entre l'Algérie et la Jordanie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique était "fructueuse", exprimant la volonté de son pays de la renforcer à l'avenir.

HYDROCARBURES

ALNAFT octroie des licences d'exploration et d'exploitation dans cinq sites

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a annoncé, mardi, l'octroi de licences d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans cinq sites, dans le cadre de l'appel à concurrence international Algeria Bid Round 2024.

Selon les explications fournies lors de la séance d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, qui s'est déroulée au siège du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, le comité d'appel à concurrence a reçu des offres qui concernent cinq sites sur les six proposés dans l'appel.

Il s'agit d'"Ahara" (wilaya d'Illizi), de "Reggane 2" (wilaya d'Adrar), de "Zerafa 2" (bassin de l'Ahnet Gourara) dans les wilayas d'Adrar et d'In Salah, de "Toual 2" (bassin de Berkine) dans les wilayas d'Ouargla et d'Illizi, et de "Guern EL Guessa 2" (bassin de Gourara-Timimoun) dans les wilayas de Béchar, Béné Abbes, El Bayadh et Timimoun.

Le site "EL M'zaid El Kebir" (bassin de l'Oued Mya) n'a pas, quant à lui, reçu d'offre. Au total, le comité a reçu sept offres, qui ont été évaluées selon des critères précis. Le groupement des sociétés Qatar Energy et TotalEnergies a remporté la licence pour le site "Ahara", le groupement des sociétés ENI (Italie) et PTTEP (Thaïlande) la licence pour le site "Reggane 2" et la société chinoise ZPEC la licence pour le site "Zerafa 2".

La licence pour le site "Toual 2" a été attribuée au groupement des sociétés Zangas (Autriche) et Filada (Suisse) et la licence pour le site "Guern EL Guessa" à la compagnie chinoise Sinopec.

ETATS-UNIS

Recul nettement plus marqué qu'attendu des stocks de pétrole

Les stocks commerciaux de pétrole brut aux Etats-Unis ont enregistré la semaine dernière une baisse nettement plus importante qu'anticipé, en raison d'une franche hausse des exportations, selon des informations publiées mercredi par l'Agence américaine sur l'énergie (EIA).

Durant la semaine achevée le 13 juin, ces réserves ont diminué de 11,5 millions de barils, alors que les analystes prévoient un recul d'environ 2,5 millions de barils, d'après la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg.

Au total et hors réserve stratégique, les stocks se sont établis à 420,9 millions de barils, au plus bas depuis janvier. Les stocks de brut au centre de Cushing (Oklahoma), principal terminal de livraison du WTI aux Etats-Unis, ont baissé d'environ un million de barils.

Cette baisse plus marquée peut être en partie attribuable au bond des exportations de brut américain (+33% par rapport à la période précédente), à 4,4 millions de barils quotidiens. Les importations ont en parallèle nettement diminué (-11%).

Selon l'EIA, le niveau d'activité des raffineries américaines a baissé: ces dernières ont utilisé leurs capacités à 93,2% la semaine passée, contre 94,3% lors de la période précédente. Une activité élevée est de nature à faire baisser les stocks de brut car ceux-ci sont davantage raf-



finés. La production américaine de brut a été stable, à 13,43 millions de barils quotidiens. Selon les données de l'EIA, la demande d'essence a légèrement augmenté (+1%) à l'approche de l'été, période où la consommation de carburant est importante.

La nette baisse des cours de l'or

noir a été quelque peu ralentie par la publication de ces données hebdomadaires. Vers 15H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, lâchait 1,81% à 75,12 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, reculait de 1,55% à 73,68 dollars.

JAPON

Plongeon des exportations automobiles vers les Etats-Unis, minées par les droits de douane

Les exportations automobiles japonaises vers les Etats-Unis ont chuté d'un quart sur un an en mai, selon des chiffres publiés mercredi, plombées par l'impact des surtaxes douanières imposées par Washington.

En valeur, ces exportations de véhicules et pièces automobiles vers les Etats-Unis ont reculé de 24,7% sur un an le mois dernier, selon les données du ministère des Finances.

Ce repli est principale-

ment dû à la baisse des prix de vente, les exportations en volume n'ayant que légèrement diminué (-3,4 %) en mai, analyse Taro Saito, économiste principal du NLI Research Institute.

Le Japon, allié clé des Etats-Unis, est soumis aux mêmes droits de douane de base de 10% imposés à la plupart des nations, ainsi qu'à des surtaxes de 25% sur les voitures, et de 50% l'acier et l'aluminium.

Il est menacé d'un relèvement à 24% des surtaxes

dites "réciproques", suspendues jusqu'à juillet.

Or, l'économie nipponne est extrêmement dépendante du commerce extérieur, et l'automobile représentait l'an dernier presque 30% des exportations du Japon vers les Etats-Unis.

Dans l'archipel, l'industrie automobile représente quelque 8% des emplois.

Tous secteurs confondus, les exportations vers les Etats-Unis ont chuté d'environ 11% le mois der-

nier, tandis que les importations japonaises en provenance des Etats-Unis chutaient de 13,5%.

L'excédent commercial de l'archipel avec les Etats-Unis a diminué de 4,7% sur un an, la première contraction depuis cinq mois.

Au total, avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux, le Japon a enregistré en mai un déficit commercial pour le deuxième mois consécutif, s'élevant à 637,6 milliards de yens (3,8 milliards d'euros).

MARCHÉS MONDIAUX

Les Bourses mondiales lestées par les incertitudes géopolitiques et la consommation américaine

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé mardi, freinés par les tensions géopolitiques et par la baisse de la consommation aux Etats-Unis le mois dernier.

A Wall Street, Le Dow Jones a reculé de 0,70%, l'indice Nasdaq a perdu 0,91% et l'indice élargi S&P 500 a lâché 0,84%.

En Europe, la Bourse de Paris a cédé 0,76%, Londres a reculé de 0,46% et Francfort a abandonné 1,12%.

Sur le marché obligataire, l'emprunt américain à dix ans se détendait à 4,39% vers 20H45 GMT, contre 4,45% la veille en clôture.

Son équivalent allemand restait quant à lui quasi inchangé à 2,53%, contre 2,54% lundi.

Côté change, le billet vert gagnait 0,69% face à la monnaie unique, à 1,1482 dollar pour un euro et prenait 1,11% face à la livre, à 1,3429 dollar.

Marchés en Asie: le pétrole stable, les Bourses sous pression

Les prix du pétrole oscillent autour de l'équilibre mercredi dans un marché suspendu à l'incertitude géopolitique maintenant également les Bourses d'Asie sous pression avant une décision de la banque centrale américaine.

Vers 02H10 GMT, le cours du baril de WTI américain gagnait 0,07% à 74,89 dollars, et celui du baril de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,03% à 76,43 dollars.

Le dollar joue du yo-yo, cédant 0,11% face à la monnaie japonaise vers 02H10 GMT, à 145,14 yens pour un dollar, après avoir gagné du terrain en début d'échanges.

Les Bourses asiatiques restent divisées et fébriles, hantées par les tensions au Moyen-Orient et surveillant l'état de l'économie américaine, dans la foulée d'un repli de Wall Street.

Vers 02H10 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpaît de 0,58% à 38.763 points et l'indice Topix de 0,47% à 2.800 points.

La Bourse de Séoul progressait de 0,68%, mais Sydney en revanche était à l'équilibre (-0,01%), Taipei cédait 0,05%.

L'indice hongkongais Hang Seng perdait 1,23% à 23.684 points, l'indice composite de Shanghai cédait 0,04% et celui de Shenzhen 0,35%. Sur le marché tokyoite, le yen affaibli a momentanément dopé les titres des groupes exportateurs, compensant les ventes d'investisseurs inquiets des tensions géopolitiques.

Surtout, le marché attend avec nervosité l'issue, attendue mercredi, d'une réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

COOPÉRATION

La Chine et les pays d'Asie centrale s'engagent à renforcer le système commercial multilatéral

La Chine et les pays d'Asie centrale ont exprimé mardi leur volonté de consolider le système commercial multilatéral basé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les six pays (la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan) ont exprimé leur engagement dans la Dé-

claration d'Astana du Sommet Chine-Asie centrale.

Ils sont convenus de soutenir les règles du commerce international en évoluant avec le temps, et de promouvoir la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement.

Ils ont souligné la nécessité de soutenir des chaînes d'approvisionnement mondiales ouvertes, inclu-

sives, durables, stables, diversifiées et fiables. Les mêmes pays ont également exprimé leur volonté de faire du commerce sans entrave, de l'investissement industriel, de la connectivité, des minéraux verts, de la modernisation agricole et de la facilitation des échanges de personnel les six domaines de coopération prioritaires.

BRÉSIL

Octroi de champs pétroliers près de l'embouchure de l'Amazone

Le Brésil a octroyé mardi la concession de champs pétroliers proches de l'embouchure de l'Amazone à quatre multinationales, lors d'enchères dénoncées par les écologistes, alors que le pays sud-américain s'apprête à accueillir la COP30 en novembre.

Dix-neuf des 47 blocs offerts dans cette zone intitulée "bassin de l'embouchure de l'Amazone" par l'Agence natio-

nale du pétrole (ANP), organisme public qui organisait ces enchères, ont trouvé preneurs pour un total de 844 millions de réais, soit environ 153 millions de dollars.

Ils ont été répartis entre deux consortiums: le premier formé par la compagnie pétrolière publique Petrobras et le géant américain ExxonMobil, le second par une autre major des Etats-Unis,

Chevron, et le groupe étatique chinois CNPC. Avant de pouvoir débiter l'exploration dans ces champs situés en eaux profondes, les entreprises doivent encore obtenir les licences environnementales nécessaires, ce qui peut prendre plusieurs années.

Des pays voisins comme le Suriname et le Guyana ont déjà commencé l'exploration de champs de pétrole au large de

l'Amazonie. Le bassin de l'embouchure de l'Amazone est situé, comme son nom l'indique, à proximité du lieu où se jette dans l'océan Atlantique le fleuve emblématique de la plus grande forêt tropicale de la planète, laquelle joue un rôle crucial dans l'absorption des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

APS

EL-OUED

Journée de sensibilisation sur le développement de la culture du tournesol et du maïs en grain

Une journée technique de sensibilisation sur le développement de la culture du tournesol et du maïs en grain a été animée en direction de nombreux agriculteurs de la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du développement des cultures stratégiques, à-on informé mercredi des organisateurs.

Intervenant en application du programme du ministère de tutelle visant le développement des cultures oléagineuses, cette journée technique vise à inciter les agriculteurs locaux à adhérer au projet en vue de la concrétisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, a indiqué le président de la Chambre locale de l'agriculture, Djelloul Othmani.

Abondante dans le même cadre, la directrice de la ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de la commune de Djamaâ, compétente de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) à la station d'Aghafiane, wilaya d'El-Meghaïer, Halima Khaled, a assuré que les responsables de l'Institut accordent tout l'intérêt souhaité à ces rencontres de vulgarisation, au regard du succès et des résultats encourageants obtenus, au cours de la

saison agricole 2024-2025, de la phase expérimentale de la culture du tournesol, confortée par l'adhésion des agriculteurs au développement de cette culture.

Pour Mme Khaled, cette adhésion vient s'ajouter aux nouvelles expériences agricoles oléagineuses retenues au titre de la stratégie prospective des pouvoirs publics visant le développement de l'agriculture saharienne, important levier de croissance économique nationale.

Cette journée technique a permis de vulgariser auprès des agriculteurs le développement de cette culture oléagineuse, son itinéraire technique, son ensemencement, et les avantages et stimulants préconisés par l'Etat en direction des investisseurs et des agriculteurs.

Retenue dans le sillage des rencontres visant l'encourage-



ment des agriculteurs à mener l'expérience de la culture du tournesol et du maïs en grain, la rencontre est organisée par la Chambre de l'agriculture et

l'ITDAS, en coordination avec l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la Banque de l'agriculture et du développement local (BADL), la Caisse

régionale de mutualité agricole (CRMA), l'Union nationale des agronomes (UNA) et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

NÂAMA

Ouverture de neuf piscines à l'occasion de la saison estivale 2025

Deux piscines semi-olympiques et sept piscines de proximité ont été ouvertes dans la wilaya de Nâama à l'occasion de la saison estivale 2025, a indiqué, mercredi, la direction de la Jeunesse et des Sports.

Ces infrastructures sportives, qui ont été rouvertes après avoir été réhabilitées et avoir bénéficié de travaux de maintenance générale, représentent des espaces de détente importants pour les enfants et les jeunes, durant les vacances d'été, et contribuent également à la promotion de la natation dans la wilaya, a souligné le directeur du secteur, Djamel Afeur. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le succès de la saison estivale 2025. Plus de 40 maîtres-nageurs ont été formés par la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et d'activités subaquatiques afin d'encadrer les établissements de baignade ouverts, selon le même responsable. Concernant l'organisation des camps d'été, le secteur a entamé l'élaboration de programmes d'excursions et de destinations touristiques dans le cadre du plan spécial pour l'été 2025, a-t-on précisé.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À BOUIRA

Les services agricoles prévoient une récolte abondante

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage 2024-2025 a été donné, mercredi à Bouira, avec en perspective une récolte abondante pour cette saison eu égard aux moyens humains et matériels mobilisés pour réussir ce processus, selon la direction des services agricoles (DSA).

La campagne moisson-battage a débuté au niveau de la ferme agricole Si El Hachemi d'El Hachimia (Sud-ouest de Bouira), sous la supervision du wali Abdelkrim Laâmour, en présence de la directrice centrale au ministère de

l'Agriculture et du Développement rural, Mme Akli Fadhila, ainsi que des responsables locaux du secteur agricole. "Nous avons mobilisé plus de 230 moissonneuses-batteuses pour réussir cette campagne", a affirmé à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Zine Labidine Bendjabellah. Le même responsable s'attend à une récolte abondante par rapport aux années précédentes en considération, a-t-il dit, des "conditions favorables et des moyens humains et matériels déployés et surtout de la meilleure organisation de cette campagne". Selon les

statistiques communiquées par la DSA, une superficie de près de 75.280 hectares a été emblavée cette année, dont la grande partie de la surface a été consacrée au blé dur avec 47.940 ha, et plus de 10.066 ha consacrés au blé tendre.

"La campagne moisson-battage de cette année a coïncidé avec la réception et l'ouverture depuis fin mai dernier de huit centres de stockage de céréales à El Asnam, Taghzout et à El Hachimia de nature à rendre plus facile aux céréaliculteurs le stockage de leurs récoltes", a expliqué le DSA.

MÉDÉA

Près de 1500 hectares consacrés aux cultures oléagineuses

Une superficie totale de 1486 hectares a été consacrée à la culture des oléagineux (Colza et Tournesol) à Médéa au titre de la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Les objectifs tracés pour la culture du Colza ont couverts une superficie de 913 hectares répartis sur quatre unités de production agricole (anciennes fermes pilotes) ventilées à travers la wilaya de Médéa, a indiqué la cheffe de bureau chargé de la culture des oléagineux, Aïcha Kerrouche.

La totalité de la superficie

réservée à cette culture a été réalisée et l'opération de récolte de la production des graines de Colza a démarré depuis quelques jours, a-t-elle précisé. S'agissant de la culture du Tournesol, la même responsable a fait part de la réalisation de pas moins de 394 hectares, sur un total de 573 hectares fixés comme objectif, signalant que l'intégralité des 250 hectares de culture de Tournesol affectés aux unités de production agricoles, au nombre cette fois-ci de deux, a été réalisée.

Quelque 64 exploitants agricoles privés ayant adhéré au programme de culture des oléagineux ont procédé, pour



leur part, à la semaille d'une superficie de 144 hectares sur les 323 hectares qui leurs étaient réservés, soit un taux de 44% de réalisation, a fait observer Mme. Kerrouche.

La campagne de récolte du Tournesol sera entamée au

mois de juillet au niveau des unités de production agricoles et vers la fin du mois d'août pour les superficies appartenant aux exploitants privés en raison de l'espace-ment des périodes de semences, a-t-elle expliqué.

OUM EL-BOUAGHI

Mise en service «prochaine» d'une piscine de proximité couverte à Ain M'lila

Une piscine de proximité couverte sera mise en service "au cours de cet été" dans la commune d'Ain M'lila (Oum El-Bouaghi), a-t-on appris mercredi auprès du directeur local de la jeunesse et des sports,

Ahmed Yahiaoui. Cette nouvelle piscine, dont les travaux de réalisation à l'intérieur du complexe sportif "Khelifi Touhami" d'Ain M'lila touchent à leur fin, a mobilisé une enveloppe financière de 160 millions DA, a pré-

cisé à l'APS le même responsable. Ce nouvel équipement public, qui renforce la pratique de la natation et constitue un espace récréatif pour les jeunes, viendra s'ajouter à des équipements similaires dans plusieurs com-

munes à l'instar de la piscine semi-olympique de Souk Naamane, dont l'étude a été achevée, a souligné M. Yahiaoui. Le même responsable a ajouté que des travaux de réhabilitation et d'équipement de la piscine

semi-olympique "Kabouche Abdelhamid" du chef-lieu de wilaya seront en outre lancés "avant la fin de l'année en cours" pour une enveloppe financière de 120 millions DA.

APS

INDONÉSIE

Une vingtaine de vols annulés après l'éruption du volcan Lewotobi à Bali

Au moins une vingtaine de vols à destination et en partance de Bali, en Indonésie, ont été annulés après l'éruption d'un volcan à quelques centaines de kilomètres plus à l'est, a annoncé hier l'aéroport international de l'île.



Le mont Lewotobi Laki-Laki, un volcan à deux sommets situé sur l'île touristique de Flores, a projeté mardi une énorme colonne de cendres dans le ciel, selon les autorités, qui ont élevé le niveau d'alerte à son maximum.

Les compagnies aériennes Jetstar et Virgin Australia ont annulé leurs vols à destination de villes

australienne. Air India, Air New Zealand, TigerAir (Singapour) et Juneyao Airlines (Chine) ont également suspendu des liaisons "en raison du volcan", peut-on lire sur le site internet de l'aéroport international de Bali.

L'aéroport "fonctionne toujours normalement, mais cela dépend de l'itinéraire et de la compagnie

aérienne", a déclaré un agent du service clientèle, qui ne souhaitait pas donner son identité. Mardi, il n'a été fait état dans l'imédiat d'aucun dégât ni aucune victime.

Le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), Abdul Muhari, a néanmoins indiqué dans un communiqué mardi

soir qu'au moins un village a dû être évacué, sans donner le nombre d'habitants, et que des pluies de cendres ont été signalées dans plusieurs villages hors de la zone d'exclusion.

Les habitants et les touristes doivent éviter toute activité dans un rayon d'au moins sept kilomètres autour du cratère du volcan, a déclaré le directeur de l'agence géologique indonésienne, Muhammad Wafid. En novembre, le Lewotobi Laki-Laki était entré en éruption à plusieurs reprises, faisant neuf morts et forçant des milliers de personnes à évacuer, et provoquant l'annulation de nombreux vols internationaux vers Bali.

Laki-Laki, qui signifie "homme" en indonésien et haut de 1.584 mètres, est accolé à un autre volcan plus calme mais plus grand, de 1.703 mètres, le Perempuan, ce qui signifie "femme". L'Indonésie, un vaste archipel, connaît une activité sismique et volcanique fréquente en raison de sa position sur le "Cercle de feu" du Pacifique.

MEXIQUE

2^e assassinat d'une maire en deux jours



Une élue locale a été assassinée par balles dans l'ouest du Mexique, deux jours après l'assassinat d'une autre maire plus au sud, ont rapporté mardi des sources locales.

Martha Laura Mendoza, à la tête d'une municipalité du Michoacan, a été tuée deux jours après Lilia Garcia dans l'Etat du Oaxaca, tuée par cinq hommes armés qui sont entrés dans sa mairie. "On me confirme qu'on vient d'assassiner la présidente municipale (maire) de Tepalcatepec.

Une attaque directe contre elle et son époux alors qu'ils sortaient de leur domicile", a déclaré sur le réseau social X l'ex-maire Guillermo Valencia, membre du parti d'opposition PRI.

L'époux de l'élue aurait également été assassiné, d'après les publications de deux journalistes locaux. Après l'assassinat dimanche de Lilia Garcia, maire de San Mateo Pitas, le parquet étudie "cinq mobiles probables", ont indiqué les autorités lundi lors d'une conférence de presse, citant des plaintes pour vol de 120.000 pesos (environ 6.000 dollars) au détriment de la commune, pour falsification de la signature de la maire, et pour "le transit de bois dans la région".

NIGERIA

Plus de 700 disparus trois semaines après les inondations dans la région de Mokwa

Plus de 700 personnes de la région de Mokwa dans l'Etat du Niger (centre-nord du Nigeria), sont toujours portées disparues trois semaines après les inondations meurtrières qui ont frappé la région, ont rapporté, mercredi, des médias locaux, citant des responsables.

"Plus de 700 personnes sont encore portées disparues, et nous ignorons où elles se trouvent. Les dégâts causés par ces inondations sont immenses", a déclaré aux médias le gouverneur de l'Etat du Niger, Umaru Bago. Rappelant qu'au moins 207 personnes avaient perdu la vie lors de ces inondations, M. Bago a

précisé que "plus de 3000 familles avaient été déplacées, tandis que 283 habitations et 50 commerces ont été détruits".

Le gouverneur Bago a ajouté que "son administration collaborait avec des experts pour identifier les causes profondes de la catastrophe, en attendant les résultats de l'évaluation technique".

Le 29 mai, la région de Mokwa (Etat du Niger), un carrefour commercial stratégique entre le sud marchand et le nord agricole, a été submergée par des pluies ininterrompues pendant trois jours, provoquant une crue soudaine et destructrice.



ESPAGNE

Une série de défaillances à l'origine de la méga-panne su mois d'avril

La méga-panne survenue le 28 avril dans la péninsule ibérique a été provoquée par des "surtensions" ayant entraîné "une réaction en chaîne", selon un rapport publié mardi par le gouvernement espagnol.

"La coupure du 28 avril a eu une origine multifactorielle", a expliqué la ministre de la Transition écologique Sara Aagesen, en détaillant à l'issue du conseil des ministres les conclusions de ce rapport d'une commission d'enquête spécialisée, sept semaines après cette panne

inédite. Les experts mobilisés pour analyser les causes de cet incident ont ainsi identifié "un phénomène de surtensions", qui a entraîné "une réaction en chaîne", les déconnexions de plusieurs installations décidées par les opérateurs ayant à leur tour "provoqué de nouvelles déconnexions", a-t-elle précisé.

Evoquant une série de "phénomènes complexes", la ministre a épinglé, sans les nommer, le rôle de certaines entreprises énergétiques, qui ont déconnecté leurs centrales du système de "façon inappropriée (...)

pour protéger leurs installations" face aux surtensions, ce qui a aggravé le problème.

En outre, "le système ne disposait pas d'une capacité suffisante de contrôle de la tension" ce jour-là, a poursuivi la ministre, en pointant le rôle du gestionnaire du réseau électrique espagnol REE, qui avait prévu ce jour-là son dispositif "le plus faible depuis le début de l'année 2025".

Selon REE, deux fortes oscillations électriques avaient été repérées dans les 30 minutes avant la panne. Elles ont été suivies

de trois incidents distincts en l'espace de 20 secondes dans des sous-stations électriques de Grenade (sud), Badajoz (sud-ouest) et Séville (sud), d'après les autorités.

En théorie, l'Espagne dispose d'un système suffisamment solide pour faire face à ce type de situation mais en raison de ces erreurs d'appréciations, "nous sommes arrivés à un point de non-retour, avec une réaction en chaîne incontrôlable", a souligné Mme Aagesen, en rappelant que tout s'était joué en quelques secondes.

INDE

Au moins 27 morts dans des pluies de mousson (nouveau bilan)

Des pluies torrentielles liées à la mousson ont fait au moins 27 morts depuis lundi dans le Gujarat (Etat du nord-ouest de l'Inde), selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités.

"Le nombre de morts dans des incidents liés à la pluie au Gujarat est passé à 27 hier mercredi", a déclaré le gouvernement de l'Etat du Gujarat dans un communiqué. Un précédent bilan faisait état d'au moins 18 morts.

Les zones les plus touchées comprennent les villes de Palitana et Jesar, qui ont enregistré mardi 867 millimètres de pluie au cours des dernières 24 heures.

Le responsable des secours dans le Gujarat, Alok Kumar Pandey, a précisé que les 18 premières victimes avaient été notamment frappées par la foudre ou prises au piège dans des bâtiments qui se sont effondrés.

Parmi les personnes secourues figurent 18 ouvriers agricoles piégés dans des vergers de manguiers dans la région de Gadhada et 22 personnes dans le district de Surendranagar où les eaux d'une rivière en crue se sont engouffrées dans leurs maisons.

Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents en Inde durant la mousson, qui s'étend de juillet à septembre.

SKIKDA

Pose de la 1^{ère} pierre du projet d'un hôpital de 60 lits à Oum Toub

La première pierre du projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits a été posée mercredi dans la commune d'Oum Toub (Ouest de Skikda) dans le cadre des efforts de consolidation des services sanitaires.

Le wali, Saïd Akhrout a présidé la cérémonie de lancement du projet en présence des autorités civiles et militaires locales, de cadres de la santé et de représentants de la société civile.

Dans une déclaration à la presse, le chef de l'exécutif local a souligné que projet constitue un acquis pour la population de la région et contribuera à rapprocher les services sanitaires du citoyen et atténuer la pression sur les établissements sanitaires voisins.

Cet équipement public dont la réalisation prévue en 15 mois mobilise une enveloppe financière de 1,4 milliards DA et disposera à terme de services des urgences, de pédiatrie, de chirurgie générale, de gynécologie et trois salles d'interventions chirurgicales, selon les explications données sur site.

Cet hôpital permettra également de générer une fois opérationnel un nombre important d'emplois, a-t-on indiqué.

JUMELAGE

INTER-HÔPITAUX

Une équipe médicale du CPMC (Alger) à pied d'œuvre à Adrar

Une équipe médicale du Centre national de lutte anti-cancer Pierre et Marie Curie (CMPC-Alger) est à pied d'œuvre à Adrar, dans le cadre d'un jumelage inter-hôpitaux, dans le domaine de l'oncologie, de la chirurgie anti-cancéreuse et des maladies hématologiques, a-t-on appris mardi des responsables du Centre anti-cancer (CAC) d'Adrar.

Pilotée par la direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Adrar, l'opération, regroupant des praticiens spécialistes en oncologie, a permis de s'enquérir du protocole de chimiothérapie adopté, avant de tenir une séance de coordination de cette opération de jumelage qui se poursuivra jusqu'à la fin de semaine en cours, a indiqué le directeur du CAC-Adrar, Abdelkader Kebir.

Le programme de ce jumelage, décliné en deux volets, médical et de formation, a été amorcé par des interventions menées au niveau du service d'oncologie et de chirurgie, où quatre opérations chirurgicales ont été effectuées "avec succès" sur des cas délicats, en plus de définir les protocoles thérapeutiques de plusieurs malades, a-t-il précisé.

L'initiative vise aussi à offrir un espace d'échange d'expertises en matière de traitement des tumeurs cancéreuses et des maladies hématologiques, et d'imprégner le staff paramédical sur les préparations des traitements de chimiothérapie au niveau de la pharmacie centrale et les modes de leur administration aux malades par les infirmiers, a expliqué, de son côté, le coordinateur des paramédicaux de cette mission, Abderrazak Meziani.

Par ailleurs, le Centre de transfusion sanguine du CAC-Adrar poursuit jusqu'à jeudi prochain ses actions de sensibilisation sur le don de sang, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de don de sang, et ce au niveau de la place des Martyrs, au centre-ville d'Adrar, afin d'accueillir un maximum de donneurs de sang, a fait savoir la cheffe de service du Centre de transfusion, Fatma Belguendouz.

L'initiative a pour objectif de collecter un maximum de poches de sang pour la banque de sang du CAC, comporte aussi une action de sensibilisation au profit des enfants à travers des activités ludiques et des concours de dessins pour ancrer la culture du don de sang dès le jeune âge, selon la même source.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

M. Saihi préside l'installation du comité national d'éthique de la santé

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a procédé mardi à Alger, à l'installation du comité national d'éthique de la santé, chargé d'évaluer les protocoles de recherche dans le secteur de la santé et de garantir le respect des principes éthiques.



Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a expliqué que l'installation de ce comité consultatif, s'inscrit dans le cadre du "renforcement du secteur de la santé et de son adaptation aux développements qu'il connaît, notamment au regard des défis éthiques et scientifiques liés à la pratique médicale et à la recherche scientifique".

Il a ajouté que cette démarche vise à "améliorer les services fournis aux patients et à accompagner les praticiens de la santé et les établissements du secteur dans un cadre référentiel, éthique et professionnel".

Le ministre a également mis l'accent sur le rôle du comité dans l'accompagnement des efforts du

ministère en matière de promotion de la santé, en tant qu'instance consultative contribuant à l'appui scientifique et professionnel des autorités centrales en contribuant à la mise en œuvre des mécanismes contenus dans la loi relative à la santé.

Il a en outre souligné le rôle de cette instance dans l'encadrement des aspects éthiques relatifs au développement des activités de santé notamment celles liées à la transplantation d'organe, de tissus et de cellules, aux essais cliniques et à la recherche scientifique, notamment au vu des progrès technologiques et de leur impact sur le secteur de la santé. De son côté, la présidente du

comité, le Pr Louisa Chachoua a expliqué dans une déclaration à l'APS que le comité aura "de nombreuses missions à accomplir, notamment à la lumière des progrès de la médecine et des développements technologiques", précisant que le comité "œuvrera à réglementer tout ce qui concerne la transplantation d'organe, de tissus et de cellules et compte intervenir dans les domaines liés aux essais cliniques, qui revêtent une importance capitale, en plus de son rôle dans le domaine de la recherche scientifique".

Le comité national d'éthique de la santé est également chargé de donner des avis sur les questions éthiques relatives à la santé.

ECOLE NATIONALE DE SANTÉ MILITAIRE

Sortie de la 38^e promotion d'officiers et d'élèves de différentes spécialités médicales

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le Général-major Mohamed Salah Benbicha a présidé, mardi, la cérémonie de sortie de la 38^e promotion d'officiers et d'élèves de différentes spécialités médicales de l'Ecole nationale de santé militaire (ENSM) "Chahid Kaddi Bakir", dans la 1^{ère} région militaire.

Ont assisté à la cérémonie, le directeur central des services de santé militaire, le Général-major Souid Mohamed El-Bachir et de hauts cadres de l'Armée populaire nationale (ANP), ainsi que les familles des élèves.

Ces nouvelles promotions baptisées du nom du Chahid de la glorieuse Révolution "Zikara Mouloud" englobent la 38^e promotion des praticiens spécialistes en sciences médicales, titulaires du diplôme d'études médicales spécialisées et la 38^e promotion d'élèves officiers actifs titulaires d'un doctorat en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire et de la 6^e promotion de l'Ecole nationale de

formation paramédicale de santé militaire d'Alger "Chahida Ziza Sakina" et d'élèves sous-officiers contractuels "Licence" en sciences paramédicales.

La cérémonie a débuté par le passage en revue des détachements réguliers par le Général-major, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, accompagné du commandant de l'Ecole, le colonel Boudaba Aissa.

Le commandant de l'ENSM a prononcé, par la suite, une allocution dans laquelle il a mis en avant "les grands axes de la formation et des connaissances scientifiques et militaires inculquées aux stagiaires et élèves par des formateurs et enseignants qualifiés ayant une parfaite maîtrise des programmes et outils pédagogiques mis à leur disposition par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), les habilitant à accomplir leurs nobles missions avec professionnalisme".

Le Commandant de l'Ecole a appelé les diplômés

més "à ne ménager aucun effort et donner l'exemple sur le terrain pour défendre la souveraineté, la sécurité et la stabilité du pays", saluant "la discipline et la persévérance des stagiaires de pays frères et amis".

Après la prestation de serment par les promotions sortantes, il a été procédé à la remise de grades et de diplômes aux majors des promotions sortantes.

Le major de la promotion sortante s'est présenté pour demander à ce que cette promotion soit baptisée du nom du chahid Zikara Mouloud, un des héros de la glorieuse Révolution. La cérémonie s'est poursuivie par une parade militaire exécutée par les différentes promotions sortantes dans une parfaite synchronisation.

Le Général-major, secrétaire général du Ministère de la Défense a honoré la famille du chahid héros Zikara Mouloud, en reconnaissance des exploits de nos vaillants chouchouds.

Une élite d'enseignants hospitalo-universitaires militaires a été également

distinguée après leur promotion au grade d'enseignant hospitalo-universitaire émérite, ainsi que les enseignants et les majors de promotion avant que le Secrétaire général du Ministère de la Défense procède à la signature du registre d'or de l'Ecole.

Né le 11 mai 1938 à Alger, le Chahid Miloud Zikara dit "Si Rachid" a grandi dans une famille révolutionnaire imprégnée d'un haut sens de nationalisme.

Révolté contre l'injustice et l'oppression coloniale, il rejoint très tôt les rangs de la glorieuse Révolution.

Il intégra les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 dans la IV wilaya historique. Il était chargé de soigner les blessés.

Miloud Zikara a participé à plusieurs opérations militaires contre les forces d'occupation dans la région d'El Harrach sous la responsabilité de Bouraoui Saïd en 1957 avant de tomber au champ d'honneur en 1959.

PALESTINE Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 55637 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55637 martyrs et 129880 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 144 martyrs et 560 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5334 Palestiniens sont tombés en martyrs et 17839 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génoci-

daire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Ghaza: le système de santé est à "un point de rupture" en raison du manque de carburant (OMS)

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a plaidé mardi pour que du carburant soit autorisé à entrer dans la bande de Ghaza, cible d'une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023, pour permettre aux derniers hôpitaux de fonctionner, affirmant que le système de santé dans l'enclave palestinienne "était à un point de rupture".

"Depuis plus de 100 jours, aucun carburant n'est entré à Ghaza et les tentatives de récupérer des stocks dans les zones d'évacuation ont été refusées", a déclaré le représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens occupés, Rik Peepkorn.

Combiné à des pénuries d'approvisionnement critiques, cela pousse le système de santé encore plus près de l'effondrement", a-t-il ajouté, s'exprimant depuis El Qods-occupée.

Selon M. Peepkorn, seuls 17 des 36 hôpitaux de Ghaza fonctionnent actuellement, à minima ou partiellement.

Ils disposent d'un total d'environ 1.500 lits, soit environ 45% de moins

qu'avant le début du conflit. Tous les hôpitaux et centres de santé dans le nord de Ghaza sont actuellement hors service, a-t-il ajouté. A Rafah, dans le sud de Ghaza, les services de santé sont assurés par l'hôpital de campagne de la Croix-Rouge et par deux sites médicaux partiellement fonctionnels.

M. Peepkorn a précisé que les 17 hôpitaux partiellement fonctionnels et sept hôpitaux de campagne fonctionnaient à peine avec une quantité minimale de carburant quotidien et qu'ils n'en auront "bientôt plus du tout".

MPOX L'OMS maintient l'alerte

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré lundi maintenir l'alerte face à l'épidémie de mpx, qui touche principalement l'Afrique, et a appelé à "un soutien international continu". Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, "a annoncé que la flambée du mpx continuait de répondre aux critères d'une urgence de santé publique de portée internationale" (USPPI), selon un communiqué.

L'USPPI était jusqu'à l'an dernier le niveau d'alerte le plus élevé face à une épidémie selon le Règlement sanitaire international (RSI), un cadre juridiquement contraignant pour ses 196 Etats Parties.

Mais des amendements adoptés en juin 2024 par les pays de l'Organisation mondiale de la santé ont introduit un plus haut degré

d'alerte : celui d'"urgence due à une pandémie". La décision de maintenir l'alerte face à la recrudescence du mpx fait suite à la quatrième réunion du Comité d'urgence du RSI le 5 juin.

Ce comité, tout en "reconnaissant les progrès réalisés dans la capacité de réponse de certains pays", a informé le directeur général que l'événement continuait de constituer une USPPI, en raison de l'augmentation continue du nombre des cas, y compris récemment en Afrique de l'Ouest, et de "la poursuite probable d'une transmission non détectée dans certains pays au-delà du continent africain", explique l'OMS.

"Les difficultés opérationnelles persistantes" pour répondre à l'épidémie, "y compris en matière de surveillance et de dépistage,

ainsi que le manque de financement, font qu'il est difficile de hiérarchiser les interventions et qu'un soutien international continu est nécessaire", poursuit l'organisation. Le chef de l'OMS avait déclaré cette USPPI le 14 août 2024 face à la propagation fulgurante de la maladie, anciennement connue sous le nom de variole du singe, en Afrique et en particulier en République démocratique du Congo (RDC). L'OMS avait pris la même décision en juillet 2022, lorsqu'une épidémie de mpx s'était étendue à travers le monde, avant de la lever en mai 2023. "Depuis le début de 2024, plus de 37.000 cas confirmés de mpx ont été signalés à l'OMS par 25 pays, dont 125 décès", a dit le chef de l'OMS vendredi au comité d'urgence. La RDC rassemble à elle seule 60% des cas confirmés et 40% des

décès, suivie par l'Ouganda, le Burundi et le Sierra Leone, qui connaît une augmentation du nombre des cas depuis le début de cette année. En plus des cas confirmés, la République démocratique du Congo continue de signaler entre 2.000 et 3.000 cas suspects chaque semaine. Depuis la précédente réunion du comité en février, sept autres pays ont signalé des flambées pour la première fois : Albanie, Ethiopie, Malawi, Macédoine du Nord, Soudan du Sud, Tanzanie et Togo, a relevé M. Tedros.

"Nous avons besoin d'une vaccination stratégique et ciblée. Et nous avons besoin que tous les partenaires et donateurs soutiennent le plan stratégique mondial de préparation et de réponse au mpx, en fournissant les 147 millions de dollars nécessaires", a-t-il demandé.

PALUDISME AU MOZAMBIQUE 270 décès enregistrés en cinq mois (autorités)

Au moins 270 personnes sont décédées du paludisme entre janvier et mai de cette année au Mozambique, qui a enregistré plus de six millions de cas pendant cette période, ont indiqué, mercredi, les autorités du pays.

"La province septentrionale de Nampula avait enregistré 53 décès en mai, suivie de Sofala et Tete avec 20 décès chacune, et Zambezia avec 15 décès", a précisé Eussbio Chaquissie, responsable du ministère de la Santé.

Il a relevé que "les données du gouvernement indiquent que les décès liés au paludisme au cours des cinq premiers mois de cette année ont augmenté de 67% par rapport à la même période l'année dernière, où 167 décès avaient été enregistrés".

"Le nombre total de cas a également augmenté de 19% par rapport à 2024, qui avait enregistré 5.183.276 cas", a-t-il ajouté.

Le Mozambique a enregistré plus de 11,5 millions de cas de paludisme en 2024, et environ 67.000 hospitalisations et 358 décès.

CHOLÉRA MSF: le Soudan confronté à une grave crise

L'ONG Médecins sans Frontières (MSF) a alerté sur la situation actuelle du choléra qui s'aggrave au Soudan avec plus de 1000 cas recensés chaque jour dans la capitale Khartoum, épicentre de l'épidémie.

Au milieu des ravages causés par la guerre qui dure depuis plus de deux ans, le Soudan est confronté à l'une des crises humanitaires les plus graves, menaçant la vie de millions de personnes.

Avec la détérioration des services de base et la fermeture de plus de 80 % des hôpitaux, "la pandémie de choléra s'aggrave à un rythme effréné, transformant la capitale, Khartoum, en un épicentre majeur de l'épidémie", selon MSF. "La situation actuelle du choléra est très grave, en particulier à Khartoum, devenue l'épicentre de l'épidémie", a déclaré à des médias Nicolas Jean, chef de mission MSF au Soudan.

"Nous avons constaté une vague de choléra qui s'est rapidement propagée en quelques jours seulement, avec des centaines de cas, voire plus de 1000 par jour à Khartoum".

MSF a attribué l'épidémie aux "effets du conflit sur le réseau d'eau, le système de santé et l'hygiène des citoyens", soulignant que "de nombreuses personnes ont été déplacées à plusieurs reprises, sans abri ni même domicile, et ont été contraintes de vivre dans des abris surpeuplés".

"Le manque d'eau, le manque d'hygiène et le manque d'accès aux soins de santé sont autant de facteurs qui ont favorisé la propagation de la maladie et l'ont rendue difficile à contrôler", a expliqué le responsable de MSF.

Le Soudan est en proie à un conflit armé depuis avril 2023, opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR). Au moins 24000 personnes auraient été tuées. Et plus de 14 millions de personnes ont été déplacées, dont plus de 4 millions ont fui vers les pays voisins, selon des estimations.

Par ailleurs, une famine a été déclarée dans au moins cinq régions soudanaises, la région dévastée du Darfour étant son principal épicentre.

APS

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Un potentiel danger pour le cerveau des enfants

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) alerte sur les risques des appareils qui utilisent la communication sans-fil sur le bien-être et la fonction cognitive des jeunes enfants.

Smartphone, tablettes, ordinateurs reliés au Wifi, jouets connectés... L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) alerte sur les risques liés aux ondes de la communication sans-fil sur la santé des enfants, dans un rapport d'expertise publié le 8 juillet. Les radiofréquences pourraient en effet impacter les fonctions cognitives et le bien-être des jeunes enfants.

TROUBLES DE LA MÉMOIRE, DES FONCTIONS EXÉCUTIVES ET DE L'ATTENTION

Les experts de l'Anses ont épluché des données issues d'études scientifiques internationales. Celles-ci n'ont pas permis de mettre en évidence un effet des ondes sur le comportement, l'audition, le développement du système reproducteur ou la survenue de cancers. Néanmoins, les experts de l'Anses concluent à "un effet possible de l'exposition aux radiofréquences sur le bien-être des enfants et leurs fonctions cognitives (mémoire, fonctions exécutives, attention)".

Ils soulignent par ailleurs que les effets observés sur le bien-être pourraient également être liés à l'usage des téléphones portables en lui-même plutôt qu'aux radiofréquences qu'ils émettent. L'expertise a également mis en évidence un lien de corrélation entre un usage intensif et inadéquat du téléphone mobile par des jeunes et une santé mentale affectée comprenant des comportements à risque, une tendance à la dépression ou des idées suicidaires. Cependant, les études ne permettent pas, pour le moment, d'identifier une relation de cause à effet entre ces facteurs.

UNE EXPOSITION AUX ONDES QUI DÉBUTE EN UTÉRO

Dans ce contexte, l'Anses s'interroge de l'exposition de plus en plus précoce des enfants aux nouvelles technologies sans fil : "à la différence des générations précédentes, les en-



fants sont aujourd'hui exposés, pour la plupart, à de multiples sources de radiofréquences dès leur plus jeune âge et même potentiellement dès la phase de développement in utero" déplorent les experts.

Par ailleurs, pour une même quantité d'ondes, les enfants pourraient être plus exposés que les adultes du fait "de leur petite taille, de leurs spécificités morphologiques et anatomiques et des caractéristiques de certains de leurs tissus" précise l'Anses.

LIMITER LA DURÉE ET LA FRÉQUENCE

5 conseils pour se protéger des ondes

Les ondes électromagnétiques se trouvent un peu partout dans notre environnement. Alors comment s'en protéger efficacement au quotidien ? Voici nos conseils.

Ondes électromagnétiques : pour quoi s'en préoccuper ?

Téléphones portables, wifi, antennes relais, fours à micro-ondes et autres équipements bluetooth : les ondes électromagnétiques sont partout. A ce jour, leurs effets sur la santé ne sont pas précisément connus mais l'OMS reconnaît désormais que les radiofréquences sont de possibles cancérogènes. Sans chercher à les boycotter totalement, il est donc important de s'en prémunir chaque jour.

Bien utiliser son téléphone portable Le téléphone portable est une source importante d'ondes électromagnétiques. Pour réduire votre exposition, il est donc important d'optimiser son utilisation. Pour cela, téléphonez uniquement dans les zones de bonne réception et évitez de l'utiliser en voiture, en tran-

train, etc...

Le champ électromagnétique est en effet particulièrement puissant lorsque le téléphone capte mal son réseau. Négarez pas non plus votre téléphone portable en permanence sur vous et éteignez-le (ou mettez-le en mode avion) si vous le gardez près de vous la nuit. Sachez enfin que les téléphones fixes sans fil fonctionnent aussi grâce aux ondes : chez vous, préférez les téléphones filaires.

Eteindre son wifi

Pour se protéger efficacement des ondes électromagnétiques, il est important d'éteindre son réseau wifi. L'intensité qu'il émet peut être jusqu'à 6 fois moins importante que les téléphones portables mais sa fréquence est proche de celle des fours à micro-ondes. Mieux vaut donc se connecter à internet grâce à un réseau filaire. Sachez aussi que les boxes sont généralement fournies avec le wifi activé par défaut. Vous devez donc le désactiver même si vous ne l'utilisez

pas, sans oublier d'éteindre également le wifi communautaire, aussi appelé hot bot. Si vous habitez en appartement, l'idéal est bien sûr de convaincre vos voisins de faire de même afin de vous prémunir totalement (ou presque) des émissions d'ondes.

Penser au femtocell

Les femtocell sont des mini antennes relais domestiques, proposées par de plus en plus d'opérateurs. Elles permettent de partager la connexion internet d'une box ADSL classique grâce à un réseau 3G local.

Si vous êtes réticent à l'idée d'installer une antenne relais chez vous, sachez que les femtocell émettent une puissance très faible et permettent de minimiser l'émission des téléphones portables, tout en bénéficiant d'une meilleure couverture. Une bonne solution pour minimiser la pollution électromagnétique ! Pour en savoir plus sur les femtocell, prenez contact avec votre fournisseur d'accès internet.

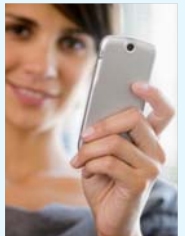
DES APPRELS

Pour limiter les risques, l'Agence préconise de réduire au maximum l'exposition des jeunes enfants aux radiofréquences, par un usage modéré du téléphone mobile pour les enfants en ayant recours au kit mains-libres, en évitant les communications nocturnes pour ne pas troubler le cycle veille-sommeil en limitant au maximum la fréquence et la durée des appels.

En 2014, une étude de l'université de Berkeley (Etats-Unis) alertait déjà sur la nocivité

des ondes pour les enfants et montrait que le tissu cérébral des enfants absorbait environ deux fois plus d'ondes que celui des adultes, et que la moelle osseuse des enfants y était 10 fois plus exposée que celle des adultes.

Le Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques non ionisants (Crilem) conseille quant à lui de bannir l'usage des téléphones mobiles avant l'âge de 15 ans pour limiter les risques des ondes sur les cerveaux en développement.



S'éloigner du four à micro-ondes

Le four à micro-ondes émet un champ électromagnétique important. Il fonctionne grâce à un rayonnement de forte puissance qui agit les molécules d'eau afin de provoquer le réchauffement ou la cuisson des aliments. Le problème du four à micro-ondes est qu'il n'est généra-

lement pas totalement étanche et qu'une partie des ondes censées être confinées dans l'enceinte du four peut fuir à l'extérieur. Pour minimiser votre exposition, il est donc important de vous tenir à distance de celui-ci durant son fonctionnement.

Et les antennes relais ?

Les antennes relais font l'objet de nombreuses inquiétudes. Comme ce sont elles qui créent le réseau nécessaire au fonctionnement des téléphones portables, il peut être tentant de s'en éloigner au maximum. Or, un téléphone portable module la puissance du signal qu'il émet en fonction de la qualité du signal qu'il reçoit. Ainsi, moins le réseau est fort, plus le téléphone émet. S'éloigner d'une antenne relais n'a donc de sens qu'à condition de se passer totalement de téléphone portable. L'exposition au champ émis par les antennes relais n'est pas directement liée à l'antenne du téléphone mais à l'utilisation du téléphone portable lui-même.

Les ondes des téléphones, mauvaises pour la mémoire des jeunes

Une étude suisse pointe du doigt les effets néfastes des ondes émises par les téléphones portables sur les performances de la mémoire des jeunes.

Les smartphones affectent la mémoire des jeunes selon une étude suisse de l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) rapportée par le journal helvétique Le Temps. Les champs électromagnétiques à hautes fréquences peuvent avoir des effets néfastes sur le développement de la mémoire dans certaines zones du cerveau.

L'étude a été menée auprès de 700 adolescents âgés de 12 à 17 ans. Ils ont été suivis individuellement pendant un an par les chercheurs. Ces derniers ont obtenu des opérateurs de téléphonie les données individuelles des utilisateurs. Les chercheurs ont confirmé les résultats d'une précédente étude datant de 2015 à savoir que les smartphones avaient des effets négatifs sur le développement des prestations de la mémoire dite figurale.

ECOUTEURS ET HAUT-PARLEUR POUR RÉDUIRE LES RISQUES POTENTIELS

La mémoire figurale est située dans l'hémisphère droit du cerveau. Pour l'évaluer, des tests sont réalisés sur ordinateur. Il s'agit d'assembler différentes figures abstraites.

Les chercheurs ont remarqué que la baisse de performance était plus importante lorsque les jeunes utilisaient leur téléphone sur l'oreille droite. Selon le professeur Martin Röösli, à l'origine de l'étude, cela tend à indiquer que la dose de rayonnement absorbée est responsable de cette baisse.

En revanche, envoyer des messages, surfer sur internet ou jouer à des jeux vidéo sur smartphone n'affectait pas de conséquence sur le développement de la mémoire.

En attendant, le professeur Röösli recommande d'utiliser les écouteurs ou le haut-parleur pour passer ses appels en réduisant les risques potentiels. Cela vaut particulièrement lorsque la réception est mauvaise car la puissance du téléphone est alors au maximum.

Véritable révolution dans le monde des télécoms, la 5G promet des débits jusqu'à dix fois supérieurs à la 4G. De quoi télécharger des films en un clin d'œil et jouer à des jeux vidéo sans temps de latence. De quoi également connecter entre eux plethore d'outils électroniques, et faciliter ainsi de nouvelles applications : chirurgie à distance, voitures autonomes, etc.

POURQUOI CETTE TECHNOLOGIE INQUIÈTE-T-ELLE ?

Parce qu'elle émet des ondes électromagnétiques. Invisibles et imperceptibles, celles-ci transportent de l'énergie qui peut induire certains effets biologiques quand elles nous traversent. De fait, de nombreux outils fonctionnent déjà avec ce type de rayonnement : les téléphones portables utilisant la 2G, la 3G et la 4G, les bornes wi-fi et les objets connectés.

"Seulement, souligne Brahim Selmaoui, chercheur spécialisé en toxicologie expérimentale à l'Ineris, avec l'avènement de la 5G, les antennes émettant de telles ondes devraient se multiplier. Notamment car la 5G nécessite l'installation, dans le mobilier urbain (Abribus...) de petites antennes spécifiques, dites 'small cells'.

Or cela augmentera notre niveau d'exposition aux ondes" et, potentiellement, les risques associés à ces rayonnements.

LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES SONT-ELLES DANGEREUSES ?

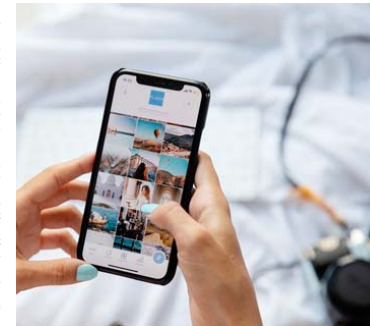
Selon le rassurant rapport "sur les aspects techniques et sanitaires du déploiement de la 5G", remis en septembre au gouvernement, "au vu du grand nombre d'études publiées", il n'existe "pas d'effets néfastes avérés à court terme", c'est-à-dire bien établis après quelques années d'exposition.

Le seul danger confirmé est un risque d'augmentation de la température des tissus biologiques, susceptibles de dégrader leurs protéines et ainsi de les abîmer, en cas d'exposition à des niveaux de puissance importants.

Cependant, "la législation européenne impose pour chaque objet émettant de telles ondes,

La 5G est-elle dangereuse pour la santé ?

Comme l'indique son sigle, il s'agit de la cinquième génération de réseau mobile. Laquelle relaie à la 1G, 2G, 3G et 4G arrivées, successivement, au début des années 1980, en 1992, en 2004 et en 2012.



commercialisé, un seuil à ne pas dépasser, sous lequel la quantité d'énergie apportée est si faible qu'elle n'induit pas cet effet thermique", souligne Yves Le Dréan, enseignant chercheur, spécialiste de l'évaluation de l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé, à l'Inser.

QUID DES RISQUES APRÈS PLUSIEURS DÉCENNIES D'EXPOSITION ?

Pour le long terme, "des débats persistent" reconnaît le nouveau rapport français. Et pour cause : comme le portable est apparu il y a moins de trente ans, aucune génération n'a à ce jour été exposée aux ondes des portables de la naissance à la mort ; donc aucune étude n'a encore évalué les possibles risques sur la durée de toute une vie humaine. Néanmoins, certaines études et certaines associations de patients ont pointé une augmentation du risque de cancers ; des effets sur la mémoire, l'attention et la coordination des enfants ; ou encore la survenue d'une "electrohypersensibilité" (EHS) responsable de maux de tête, nausées, sensation de brûlure, etc.

Mais "ces risques n'ont pas été rigoureusement démontrés, car beaucoup de résultats publiés sont

contradictoires...", explique Yves Le Dréan.

Concernant l'EHS, une récente expertise publiée en 2018 par l'Anses a conclu à "l'absence de preuve expérimentale solide permettant d'établir un lien de causalité entre les champs électromagnétiques et ce possible trouble... en l'état actuel des connaissances".

QU'EST-CE QUE LE RISQUE DE CANCER ?

Une grande étude internationale qui a porté sur 14 000 utilisateurs a bien établi un risque doublé de gliome (une tumeur cérébrale) en cas de forte exposition, d'au moins 1 640 heures cumulées sur dix ans. Le hic : "toutes les études ne montrent pas ce sur-risque. De plus, si celui-ci était réel, il devrait y avoir une augmentation du nombre de cancer du cerveau en Occident ; or ce n'est pas le cas, hors l'évaluation classique due au vieillissement de la population", relève Yves Le Dréan.

Une autre grande étude, américaine, chez le rat cette fois, a rapporté un sur-risque de tumeurs du cœur appelées schwannomes malins, en cas d'exposition sur une durée équivalente à soixante-dix ans chez l'humain. Mais ici, "les niveaux d'exposition étudiés étaient bien supérieurs à ceux autorisés"...

Une expertise sur les possibles risques de la 5G, menée par l'Anses et attendue pour le premier trimestre 2021, devrait permettre d'en savoir plus. En Europe, certains pays ont déjà lancé la 5G : l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse.

Bien sûr, la recherche sur ce sujet continue. Et en attendant, l'OMS a classé les ondes des portables "possiblement cancérogènes pour l'homme"...

LA 5G POURRAIT-ELLE AVOIR DES RISQUES SPÉCIFIQUES ?

En théorie, oui. Car pour permettre des débits plus importants, cette technologie utilisera des bandes de fréquence plus élevées que celles des réseaux mobiles actuels : d'abord autour de 3,5 GHz, puis à terme à une date non encore connue - des fréquences de plus de 26 GHz ; contre moins de 3 GHz pour la 4G.

Or, "les possibles effets biologiques ou sanitaires des ondes électromagnétiques dépendraient a priori des fréquences utilisées. Plus la fréquence est haute, plus la portée des ondes est courte et plus elles se concentrent sur les tissus superficiels : peau, muqueuse de l'œil, etc.", explique Brahim Selmaoui.

QUELS POURRAIENT ÊTRE LES DANGERS PROPRES À LA 5G ?

Concernant les fréquences les plus basses de la 5G, "comme elles restent proches de celles utilisées pour la 4G et le wi-fi, leurs possibles effets devraient être similaires à ceux de ces deux dernières technologies, décrits précédemment", postule Brahim Selmaoui. En revanche, pour ce qui est des fréquences les plus élevées, "comme les ondes à ces fréquences se concentrent surtout sur la peau, elles pourraient avoir des effets surtout sur ce tissu, ainsi que les terminaisons nerveuses et la circulation sanguine qui s'y trouvent".

Il n'empêche, "si l'exposition globale reste faible et bien inférieure aux normes internationales - comme c'est le cas actuellement - il ne devrait y avoir aucune conséquence sur la santé", rassure Yves Le Dréan.

Une expertise sur les possibles risques de la 5G, menée par l'Anses et attendue pour le premier trimestre 2021, devrait permettre d'en savoir plus. En Europe, certains pays ont déjà lancé la 5G : l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse.

Exposition aux ondes : il vaut mieux téléphoner avec des oreillettes

Une étude de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) souligne que l'utilisation des oreillettes fournies avec les téléphones portables permettent de réduire d'un facteur 10 l'exposition aux ondes électromagnétiques. Les utilisateurs ayant des oreillettes font partie des bons comportements recommandés par les autorités françaises pour réduire l'exposition aux ondes radiofréquences émises par les téléphones mobiles. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a donc testé différents types de kits oreillettes dont 2 filaires et utilisant la technologie Bluetooth, en les réglant au maximum, afin de confirmer l'intérêt de les utiliser.

En attendant, le professeur Röösli recommande d'utiliser les écouteurs ou le haut-parleur pour passer ses appels en réduisant les risques potentiels. Cela vaut particulièrement lorsque la réception est mauvaise car la puissance du téléphone est alors au maximum.



champs électromagnétiques induits par l'usage des téléphones. Rappelons que le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagné-

tiques et absorbée par le corps humain. Les résultats de cette étude montrent qu'en utilisant les kits oreillettes, l'exposition au DAS est en moyenne 9 fois plus faible à la tête et 12 fois plus faible aux membres qu'en utilisant un téléphone portable contre l'oreille. Les chercheurs ajoutent que :

Dans 99 % des cas, les kits oreillettes portés à la tête ont un DAS plus de 19 fois inférieur au seuil réglementaire de DAS tête dans 99 % des cas, les kits oreillettes au contact d'un membre ont un DAS plus de 21 fois inférieur au seuil réglementaire de DAS membre. Le DAS des kits filaires est plus faible que le DAS des kits sans fil. Les auteurs soulignent également que les équipements mesurés de DAS (Débit d'Absorption Spécifique) ont été réalisés sur ces 6 kits oreillettes, qui permettent de réduire le niveau d'exposition du corps humain, et plus particulièrement de la tête, aux

SAHARA OCCIDENTAL

Le respect de la Charte des Nations Unies, seule voie pour la décolonisation

Les intervenants à la conférence organisée mardi par le Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental, en marge de la 59e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ont unanimement affirmé que le respect de la Charte des Nations Unies et de ses principes consacrés en matière de décolonisation constituait la seule voie pour régler le conflit au Sahara occidental.



La conférence, placée sous le thème "L'avenir de la décolonisation et la nécessité de renforcer la diplomatie multilatérale", a été ouverte par le président tournant du Groupe, l'ambassadeur permanent de la Tanzanie, Abdallah Possi, qui a réaffirmé l'engagement du Groupe de Genève des pays soutenant le Sahara occidental à accompagner le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'autodétermination.

Dans son intervention, l'avocat du Front Polisario devant les juridictions européennes, Me. Manuel Devers, a mis en garde les puissances internationales influentes, notamment la France, contre la poursuite de la "légitimation" de l'occupation marocaine du Sahara occidental et la violation du droit et de la légalité interna-

tionale. De son côté, le professeur en relations internationales à l'Université Complutense de Madrid, Isaías Barrenada, a évoqué l'état de la diplomatie multilatérale concernant le Sahara occidental et la "responsabilité historique de l'Espagne dans le processus de règlement pacifique au Sahara occidental, en tant que puissance administrante à ce jour", soulignant que cela "impose à Madrid de contribuer activement au processus de décolonisation du territoire, conformément aux principes du droit international".

Claude Mangin Asfari, membre de l'Association des amis de la République arabe sahraoui démocratique et militante française a, quant à elle, abordé les souffrances qu'elle endure face aux autorités d'occupation marocaines et la complicité de la

France qui l'empêche de rendre visite à son mari, Naâma Asfari, détenu au sein du groupe de Gdeim Izik, détaillant la situation déplorable des droits de l'homme dans les villes occupées du Sahara occidental.

Elle a, en outre, dénoncé l'incapacité des Nations Unies et de leurs mécanismes multilatéraux d'assurer le minimum de protection aux civils sahraouis, ouvrant ainsi la voie au Maroc pour poursuivre sa répression à l'encontre du peuple sahraoui en toute impunité.

Pour sa part, le représentant de la République sahraoui auprès de la Suisse, des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir a évoqué la cause sahraoui et ses étapes phares dans le cadre de l'approche de la diplomatie multilatérale face à la diplomatie unilatérale, soulignant que l'appui actuel de certains Etats à la proposition marocaine coloniale du prétendu plan d'autonomie "ne constitue qu'un appui pour consacrer le fait accompli et une violation du droit international".

Pour le diplomate sahraoui, de telles positions "ne mèneront pas à un règlement pacifique juste, mais contribueront à faire perdurer le conflit et à ouvrir la voie à d'éventuelles dérives aux conséquences désastreuses sur la sécurité et la stabilité de la région".

Le Front Polisario "a fait preuve d'une grande flexibilité au cours des dernières années pour apporter une contribution constructive aux efforts des Nations Unies en vue de parachever le processus de décolonisation", a-t-il ajouté, soulignant que "le droit du peuple sahraoui à exercer librement et en toute transparence son autodétermination est la ligne rouge à ne pas franchir".

Adhésion du CODESA à l'Organisation mondiale contre la torture

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a annoncé son adhésion à l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), un réseau international regroupant plus de 200 organisations de défense des droits de l'Homme à travers le monde.

Dans un communiqué rendu public mardi, le CODESA a précisé que son adhésion à l'OMCT, rendue possible grâce au soutien et à l'appui de plusieurs organisations, permettra de "renforcer la protection des défenseurs sahraouis des

droits de l'Homme, ainsi que des victimes, face aux multiples dangers engendrés par les restrictions imposées aux mouvements sahraouis de défense des droits humains, empêchés d'exercer leurs droits fondamentaux au Sahara occidental".

Cette adhésion, ajoute le CODESA, contribuera également à "renforcer et élargir les espaces de plaidoyer international contre les violations et les crimes (torture et exécutions extrajudiciaires) commis par la force d'occupation marocaine à l'encontre des civils sahraouis au

Sahara occidental". Tout en exprimant sa gratitude à l'OMCT, ainsi qu'à toutes les organisations ayant favorablement accueilli sa demande d'adhésion à ce réseau international, le CODESA a réaffirmé "son engagement indéfectible envers les principes et normes des droits de l'Homme et de la justice internationale, ainsi que sa volonté de préserver cet acquis, à même de faire entendre la voix des victimes et de dénoncer les exactions auxquelles se livre la force d'occupation marocaine au Sahara occidental devant l'opinion publique et les juridictions internationales".

L'Armée sahraoui cible des bases de l'occupant marocain dans le secteur de Farsia

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraoui (APLS) ont ciblé, par d'intenses bombardements, des bases de l'Armée d'occupation marocaine dans le secteur de Farsia, a indiqué, mardi, un communiqué militaire de la direction cen-

trale du Commissariat politique de l'armée sahraoui.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraoui (SPS), les unités de l'armée sahraoui ont ciblé, mardi matin, par d'intenses bombardements les

bases de l'occupant marocain dans la région d'Al Fayine, dans le secteur de Farsia.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée d'occupation marocaine, "lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", ajoute le communiqué.

SOUDAN

La situation est pire qu'une crise humanitaire, c'est une "crise d'humanité" (ONU)

Le conflit au Soudan est bien plus qu'une crise humanitaire, c'est une "crise d'humanité" où les souffrances n'en finissent plus de s'aggraver, a dénoncé mardi une mission d'enquête de l'ONU.

"Les civils continuent de payer le prix le plus élevé" alors que le conflit "est devenu

de plus en plus complexe et brutal", a déclaré le président de cette Mission internationale indépendante d'établissement des faits, Mohamed Chande Othman, lors d'une conférence de presse à Genève.

"Ce qui se passe au Soudan n'est pas seulement une crise

humanitaire. C'est une crise de l'humanité", a renchéri Mona Rishmawi, également membre de la mission, citant l'ampleur des attaques contre les humanitaires et l'utilisation de la faim comme arme de guerre.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit

opposant l'armée gouvernementale aux Forces de Soutien Rapide (FSR), faisant des dizaines de milliers de morts et 13 millions de personnes déplacées et plongeant une partie du pays dans la famine et favorisant une épidémie de choléra, selon les Nations unies.

CENTRAFRIQUE

Deux casques bleus népalais blessés lors d'une attaque

Deux Casques bleus népalais de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) ont été blessés samedi dans une attaque dans le sud-est du pays, a annoncé mardi un communiqué de l'ONU.

"La patrouille, qui effectuait une mission de protection des civils, a essuyé des tirs nourris" d'un groupe armé non identifié à proximité de Zémio, dans la préfecture du Haut-Mbomou, a précisé le communiqué.

La mission de l'ONU, qui compte 17.000 militaires en Centrafrique, assure avoir "immédiatement renforcé sa présence dans la zone" où la situation sécuritaire s'est dégradée ces derniers mois.

RDCONGO

Plus de 130.000 nouveaux déplacés dans le Nord-Kivu en mai

Les violences armées persistantes dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont provoqué le déplacement de plus de 130.000 personnes en mai, a indiqué mardi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Selon le dernier rapport mensuel d'OCHA, les territoires de Rutshuru, Lubero, Masisi, Beni et Walikale restent les épicentres des combats entre groupes armés, entraînant une grave détérioration de la situation humanitaire.

Les combats ont fait plusieurs morts et blessés, détruit des infrastructures essentielles, et provoqué la suspension des services de santé pour des milliers de civils.

"L'accès humanitaire demeure extrêmement limité dans plusieurs zones", a souligné OCHA.

L'Agence onusienne signale toutefois des besoins persistants non couverts, notamment en matière d'abris, d'assainissement et de protection des civils.

Plus de 4,19 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans la province.

Depuis janvier 2023, la situation sécuritaire dans l'est de la RDC s'est fortement détériorée, avec une recrudescence des combats impliquant les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23).

APS

PALESTINE

À Gaza, plus de 50 personnes tuées près d'un centre de distribution d'aide

Plus de 50 personnes ont été tuées, mardi, par des tirs de chars israéliens à Khan Younès, dans le centre de la bande de Gaza, alors qu'ils attendaient des camions transportant de l'aide humanitaire, a annoncé la Défense civile de Gaza.



Par C. Chorfi

La Défense civile de la bande de Gaza a affirmé, mardi 17 juin, que les forces israéliennes avaient tué au moins 53 personnes qui s'étaient rassemblées près d'un centre de distribution d'aide dans le sud du territoire palestinien.

Le porte-parole de cet organisme de premiers secours, Mahmoud Bassal, a déclaré que plus de 200 personnes avaient été également blessées alors que des milliers de Palestiniens s'étaient rassemblés mardi matin pour recevoir de l'aide à Khan Younès. "Des drones israéliens ont tiré sur les gens. Quelques minutes plus tard, des chars israéliens ont tiré plusieurs obus (...), ce qui a entraîné un grand nombre de martyrs et de blessés".

Les autorités de santé de Gaza avance un bilan de 51 victimes. Selon le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, "51 martyrs et plus de 200 blessés" ont été transportés à l'hôpital Nasser de Khan Younès.

Des distributions d'aide tournant au chaos

Lors de précédents incidents similaires, l'armée israélienne a reconnu avoir ouvert le feu près de centres de distribution en imputant à des activistes l'origine des violences.

Des dizaines de civils ont été tués par des tirs de l'armée israélienne alors que les distributions d'aide tournaient au chaos.

Les Nations unies dénoncent l'action de la GHF qu'elles jugent inadaptée, dangereuse et contraire au principe d'impartialité de l'aide humanitaire.

Une fois encore, mardi, des

habitants de Gaza cherchant désespérément de la nourriture ont été tués et blessés près d'un centre de distribution de l'aide, dans un contexte où le système de santé de Gaza est proche du point de rupture.

Le chirurgien traumatologue de l'OMS a souligné une « corrélation constante » entre les emplacements des points de distribution de nourriture et les incidents faisant un grand nombre de victimes à Rafah, à Khan Younès et le long du corridor de Netzarim.

L'ONU a averti à plusieurs reprises que le nouveau système de distribution de l'aide n'est pas conforme aux principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité.

L'organisme mondial a également appelé à la levée des restrictions sur l'aide.

Agression sioniste contre Ghaza: 45 % des fournitures de première nécessité épuisées (UNRWA)

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a indiqué, mercredi, que 45 % des fournitures de première nécessité à Ghaza sont épuisées, à cause de l'embargo imposé par l'occupation sioniste dans le cadre de la guerre génocidaire

contre l'enclave palestinienne. L'UNRWA a déclaré que "45 % des fournitures de base sont épuisées" à Ghaza, précisant que "le stock de médicaments essentiels et de produits sanguins est sur le point de s'épuiser, alors que les besoins sont urgents".

Depuis le 2 mars, l'armée d'occupation sioniste a fermé les points de passage de la bande de Ghaza à l'entrée de nourriture, de secours, d'aide médicale et de marchandises, provoquant une détérioration significative de la situation humanitaire.

ETATS UNIS

La maire de Los Angeles lève le couvre-feu en centre-ville

La maire de Los Angeles Karen Bass a levé mardi le couvre-feu qui était en place depuis une semaine dans une partie du centre-ville de la deuxième plus grande ville des Etats-Unis.

"Le couvre-feu, associé aux efforts continus de prévention de la criminalité, a largement

réussi à protéger les magasins, les restaurants, les entreprises et les communautés résidentielles des mauvais acteurs qui ne se soucient pas de la communauté immigrée", a déclaré Mme Bass dans un communiqué.

"Je lève le couvre-feu à partir d'aujourd'hui, et alors que nous conti-

nuons à nous adapter rapidement au chaos venant de Washington, je serai prêt à ré-émettre un couvre-feu si nécessaire", a noté la maire, ajoutant que "ma priorité continuera à être d'assurer la sécurité, la stabilité et le soutien dans les quartiers du centre-ville". Mme Bass a annoncé lundi

après-midi que le couvre-feu nocturne serait réduit de deux heures, les efforts de prévention de la criminalité ayant été largement couronnés de succès. Cet ajustement fait suite à un précédent ordre émis le 10 juin, qui fixait le couvre-feu de 20 heures à 6 heures du matin, heure locale.

AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'Iran poursuit sa ferme riposte

L'Iran poursuivait mercredi ses tirs de missiles et de drone contre l'entité sioniste en représailles aux attaques de celle-ci sur son sol et compte répondre de façon "très ferme" aux agressions sionistes, qui constituent "une menace sérieuse" pour la sécurité internationale.

Le corps des Gardiens de la Révolution islamique d'Iran a affirmé avoir tiré des missiles hypersoniques vers l'entité sioniste à la sixième nuit de la riposte aux agressions sionistes contre l'Iran.

L'armée iranienne a mené "la onzième vague de la fière opération +Promesse Honnête 3+ en utilisant des missiles "Fattah-1", des missiles balistiques hypersoniques de portée intermédiaire dévoilés en 2023, a indiqué le Corps des Gardiens de la République dans un communiqué, diffusé par la télévision iranienne.

La veille, le corps des Gardiens de la Révolution islamique d'Iran avait affirmé avoir lancé une nouvelle attaque de missiles et de drones contre l'entité sioniste.

"Cette nouvelle attaque (la dixième du genre) a ciblé des objectifs spécifiquement déterminés en profondeur", avait-il précisé, cité par l'agence de presse iranienne Irna.

Plus tôt dans la journée de mardi, le service des relations publiques du Corps des Gardiens de la Révolution islamique a affirmé que ses forces "ont ciblé avec succès le centre du renseignement militaire de l'armée sioniste, ainsi que le centre de planification des opérations d'assassinat et d'actes terroristes de l'entité sioniste (le Mossad)".

Dans le cadre des pertes infligées à l'entité sioniste, la défense aérienne des forces armées iraniennes a abattu mardi un avion de combat de l'armée sioniste à Tabriz, dans le nord-ouest de l'Iran, selon Irna.

- Appels à condamner l'agresseur sioniste - Lancées vendredi dernier, les agressions sionistes contre l'Iran ont fait plus de 220 martyrs et des centaines de blessés, ainsi que des dégâts matériels importants, notamment le ciblage lundi du siège de la télévision iranienne ainsi que plusieurs hôpitaux du pays.

De son côté, Téhéran a promis de riposter et de bombarder l'entité sioniste sans relâche jusqu'à la fin des attaques.

Dans ce contexte, l'ambassadeur iranien auprès des Nations unies à Genève, Ali Bahreini, a affirmé mercredi que "l'Iran est déterminé à répondre aux attaques" sionistes.

"Nous répondrons très sérieusement et fermement, et c'est ce que nous faisons maintenant", a-t-il soutenu.

"Personne ne doit s'attendre à ce que l'Iran fasse preuve d'une quelconque retenue.

(...) L'Iran répondra très fermement.

Et nous mettrons fin à l'agression par tous les moyens", a assuré le diplomate, lors d'une conférence de presse à Genève, tout en promettant une réponse "proportionnée".

L'ambassadeur a également critiqué l'attitude des pays européens.

"Quand vous regardez les positions des différents pays - les pays occidentaux, les pays européens - non seulement ils ne condamnent pas les attaques et l'agression, mais ils essaient de justifier l'agression par des allégations infondées, par des excuses infondées.

C'est honteux", a-t-il affirmé.

Dans le même sens, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqaei, a déclaré mardi soir que l'Union européenne (UE) devrait "condamner" l'entité sioniste et l'exhorter à mettre fin à ses agressions et crimes de guerre contre les Iraniens, réagissant ainsi à l'appel à "la désescalade" lancé par l'UE sur l'agression sioniste en cours contre l'Iran.

Le porte-parole a répondu: "La désescalade ne peut se produire sans condamner l'agresseur et ses crimes de guerre".

Pour sa part, l'ambassadeur d'Iran en Grande-Bretagne, Ali Moussavi, a dénoncé l'agression sioniste comme "une violation flagrante de la Charte des Nations unies et des principes fondamentaux du droit international" et "une menace sérieuse" pour la sécurité internationale.

S'exprimant lors d'une réunion de la commission des affaires étrangères de la Chambre des communes mardi, Moussavi a déclaré que "cet acte terroriste et criminel est totalement illégal et constitue une violation de toutes les lignes rouges".

L'entité sioniste a "frappé des infrastructures civiles, des bâtiments résidentiels, des hôpitaux et des raffineries de pétrole, entraînant la mort de plus de 220 citoyens et près de 1500 blessés", a déploré le diplomate.

Et de réaffirmer aussi: "L'Iran a le droit de défendre son peuple et son intégrité territoriale comme le stipule l'article 51 de la Charte des Nations unies", ajoutant que Téhéran "a exhorté les Nations unies et les Etats indépendants à condamner explicitement cette agression et à contraindre (l'entité sioniste) à cesser ses crimes".

Quant au Guide de la révolution islamique, l'ayatollah Seyyed Ali Khamenei, il a déclaré que son pays "ne fera jamais de compromis" avec l'entité sioniste. "Nous devons traiter avec force l'entité terroriste sioniste", a-t-il écrit mercredi dans un message sur les réseaux sociaux.

APS

FILM SUR L'EMIR ABDELKADER La Commission consultative et d'expertise remet son rapport final à l'Etablissement "Al Djazairi"

L'établissement public "El Djazairi" a réceptionné le rapport final de la commission consultative et d'expertise, chargée d'accompagner le projet cinématographique national sur l'Emir Abdelkader et superviser la préparation préliminaire de l'étude et la sélection du scénario du film sur cette figure historique, a annoncé mardi la même institution.



La cérémonie s'est déroulée, dimanche, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, du chargé de mission à la présidence de la République, Fayçal Metaoui, du chargé de la gestion de l'Etablissement "AL Djazairi", Salim Aggar, du président de la commission, Djamel Yahiaoui, ainsi que de ses membres.

A l'issue de cette cérémonie, le ministre de la Culture s'est "félicité du travail colossal de cette Commission historique", exhortant le producteur du film à "mettre en

valeur la figure historique de l'Emir Abdelkader, les vestiges et la beauté du pays, de manière à donner une dimension universelle à ce film".

M. Salim Aggar a, de son côté, affirmé que la "réalisation du film sur l'Emir Abdelkader va à coup sûr inviter d'autres projets sur cette figure importante de notre histoire et mettre en lumière sa grandeur dans le monde".

La commission consultative et d'expertise a été installée le 10 février 2025 avec la charge de définir

l'idée générale du scénario, les axes principaux de la vie de l'Emir Abdelkader, identifier les faits historiques essentiels à représenter dans le film et déterminer les principaux personnages du scénario.

Plusieurs personnalités académiques et artistiques ont pris part aux travaux de cette commission, dont M. Djamel Yahiaoui, (président), Mme Dalila Hassain Daouadji, MM. Ahmed Bedjaoui, Omar Driassa, Allel Bittour, Waciny Laredj, Mustapha Khiaati et Abdelkader Dahdouh.

CONSTANTINE Le 11^{ème} Festival international de l'inchad du 25 au 30 juin

Le théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine abritera, du 25 au 30 juin prochains, la 11^{ème} édition du Festival international de l'inchad avec la participation de 7 troupes locales et de 9 formations étrangères, a indiqué, mercredi, le commissaire du festival, Abdelali Louahouah.

Animant une conférence de presse au théâtre régional, le commissaire du festival, traçant les grandes lignes du programme de cette manifesta-

tion culturelle placée, cette année, sous le slogan "les voix de l'inchad chantent l'Algérie glorieuse", a fait part de la participation de mounchidine d'Algérie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Tanzanie, de Jordanie, de Syrie, de Malaisie, de Belgique et de Bosnie.

La soirée d'ouverture, "confiée" au mounchid Abderrahman Bouhbila, d'Algérie, et à la troupe "Orboudj" du Sultanat d'Oman, sera marquée par un spectacle élaboré avec

les techniques de l'intelligence artificielle, simulant la période durant laquelle le Prophète Mohamed (QSSSL) avait effectué la Hidjra à Médine, au cœur d'un décor illustrant les paysages de cette époque, selon M. Louahouah.

Un programme académique et de formation a également été préparé, comprenant des séminaires et des ateliers animés par des spécialistes et des chercheurs dans l'art de l'inchad et des chants Soufis consacrés, notam-

ment, à la flûte, par Kussaï Bilal, de Jordanie, et à la percussion par Hatem Amous, de Tunisie, selon le commissaire du festival.

Les séminaires programmés seront dédiés à plusieurs thèmes liés, à l'art de l'inchad axés, notamment sur "l'inchad une vision civilisationnelle", "l'inchad et son rôle dans la sensibilisation" et "le soufisme et l'inchad religieux au Maghreb", en plus de conférences et de déclamations poétiques, a conclu M. Louahouah.

KHENCHELA Lancement prochain des travaux de réalisation d'un théâtre à Kaïs

Les travaux de réalisation d'un théâtre dans la commune de Kaïs (Khenchela) seront "prochainement" lancés, a indiqué mardi le directeur local de la culture et des arts, Mohamed El Allouani.

Le même responsable a précisé à l'APS que toutes les procédures légales relatives au parachèvement du projet d'extension et de transformation de la salle de cinéma de la commune de Kaïs en théâtre ont été terminées et l'appel d'offres a été lancé le 11 juin en attendant le lancement "prochain" des travaux.

Une enveloppe financière de près de 25 millions DA a été allouée à ce

projet qui comporte une salle de spectacles de 290 places, un stand administratif, un stand pour artistes et une salle des costumes pour comédiens, selon la même source.

Le cahier de charges du projet fixe les délais contractuels des travaux de réalisation à six mois en prévision d'une mise en exploitation "avant la fin du premier trimestre 2026", a souligné la même source.

Une enveloppe financière de 40 millions DA a été en outre réservée pour l'équipement de ce théâtre et le lot d'éclairage a été acquis, tandis que l'acquisition des autres lots de matériel reste tributaire de l'avance-

ment des travaux, a souligné le directeur local de la culture et des arts.

Ce théâtre sera le "premier du genre" dans la wilaya de Khenchela, a affirmé M. El Allouani estimant qu'il sera un espace de répétition et de formation des artistes dans le domaine théâtral.

A rappeler qu'au début, il s'agissait de la réalisation d'une salle de cinéma dont le projet a été gelé en 2015 après avoir atteint un taux d'avancement des travaux de 70 %.

En 2021, le gel a été levé et durant ce mois de juin, le projet a été relancé avec la transformation de la salle de cinéma en théâtre.

COMMÉMORATION Il y a 20 ans disparaissait l'icône du style "Tindi", Othmane Bali

Il y a 20 ans, jour pour jour, disparaissait l'artiste Othmane Bali, icône de la musique "Tindi" issu du patrimoine de la région de Djanet, laissant derrière lui, un legs inestimable de chansons aux contenus authentiques et aux formes ouvertes sur la modernité.

Le regretté Othmane Bali, de son vrai nom Mbarek Athmani, a combiné au cours de sa carrière artistique prolifique plusieurs talents, entre écriture de textes poétiques, compositions musicales, performance vocale et maîtrise exceptionnelle de son instrument de prédilection, l'Oud.

Les spécialistes du domaine artistique attestent unanimement qu'il aura été le pionnier dans l'innovation d'un nouveau genre de musique "Tindi", fusionnant de manière enchantée la mélodie targuie locale avec les rythmes de la musique occidentale, caractérisée par des instruments modernes et des cadences distinctives du blues et du jazz, ce qui a attiré le public à sa musique en Algérie et à l'étranger.

Né à Djanet en 1953, Othmane Bali, a débuté à son village d'enfance, où il a grandi au sein d'une famille de poètes mélomanes, ce qui ne l'avait, cependant pas empêché de recevoir son éducation à l'école coranique à l'entame des années 1960.

Inscrit à l'école primaire de Djanet, il eut un parcours scolaire régulier, jusqu'à atteindre le cycle secondaire à Tamanrasset, où il avait commencé sa carrière artistique comme chanteur, pour finir à Alger et participer à de nombreuses manifestations culturelles.

Grâce à sa persévérance et à ses efforts ininterrompus, le jeune chanteur, à la créativité foisonnante, avait alors commencé à découvrir judicieusement des ornements aux mélodies pentatoniques du "Tindi", un genre de musique qu'il finira par ouvrir sur les musiques du monde, créant ainsi, le "Blues du Désert" un style de musique qui consacra sa carrière.

Othmane Bali interprétait les textes qu'il composait et écrivait personnellement en Tamasheq ou en Arabe dialectal, tutoyant la célébrité avec plusieurs chansons dont, "Damâa" (La Larme), "Kaf Noun", "Djanet", "Hadi Moudda" (cela fait longtemps), ou l'indétrônable chef-d'œuvre "Amine Amine".

Passionné de l'Oud, qu'il avait découvert au début des années 1970, alors qu'il travaillait à l'hôpital de Djanet, le regretté se démarquait également par sa voix présente et étouffée, fredonnant la poésie "Tindi" qu'il avait apprise de sa mère El "Hadja Khadidja" et montait sur des thèmes musicaux traditionnels de sa région.

Le défunt avait enregistré son premier album en 1986, avant de former son groupe en 1987 et récidiver en 1995 et en 1997 avec deux autres opus, "Assouf" (La Nostalgie) et "Assarouf" (Le Pardon), en collaboration avec le musicien américain Steve Shehan, avec qui, il avait aussi enregistré en 2008, l'album "Assekal" (Le Voyage).

Performant sur les scènes du monde, le regretté de la chanson targuie a créé de belles passerelles d'échanges entre les peuples et un dialogue passionné entre les Cultures, à l'instar de ses collaborations avec des groupes musicaux et des artistes d'Italie et autres pays.

Dans ce contexte, Saïd Benkhira, membre du groupe targui "Tikoubawine" de Tamanrasset, a déclaré à l'APS que Othmane Bali est "une figure artistique éminente et un symbole de l'art targui et de la culture algérienne, ses chansons imprégnées de l'héritage ancestral resteront à jamais gravées dans nos mémoires".

"Il a également utilisé avec audace et professionnalisme le quart de ton et les ambiances de la musique orientale arabe", ce qui a insufflé un esprit particulier à la musique targuie, dont il était devenu le meilleur ambassadeur.

Othmane Bali est décédé à l'âge de 52 ans après avoir été emporté par les crues d'un oued déchaîné à Djanet, survenues entre les 16 et 17 juin 2005, suite à de fortes pluies torrentielles.

Retrouvé sans vie le 18 juin, il a été inhumé le jour d'après au cimetière d'Aghoum, à 1 km de Djanet.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE

L'Algérie réaffirme son engagement contre la désertification et la sécheresse

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée chaque 17 juin, l'Algérie a réaffirmé son engagement à lutter contre ce fléau environnemental.

Par Abed Meghit

Lors d'une journée d'étude organisée à Alger en partenariat avec l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, Nadja Djalil, a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale d'adaptation et de résilience face à l'adaptation qui menace une grande partie du territoire.

Dans son allocution, la ministre a dressé un état des lieux alarmant : plus de 200 millions d'hectares sont touchés par l'aridité en Algérie, dont 32 millions d'hectares de steppes menacées de désertification, 14 millions d'hectares de zones montagneuses soumises à l'érosion et 4 millions d'hectares de forêts exposées aux incendies et aux effets du changement climatique.

Face à ce constat, Mme Djalil a appelé à une mobilisation nationale autour du slogan de la campagne internationale de cette année : "Récupérer les terres, libérer les opportunités".

Elle a insisté sur l'importance d'un développement durable, intégrant la prévention, la restauration écologique et une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Start-up vertes et projets intégrés

Parmi les mesures concrètes présentées, la ministre a mis en avant le rôle clé des start-up spécialisées dans le reboisement et l'irrigation, encourageant à participer à la création d'emplois verts et à la mobilisation de l'expertise scientifique.

Elle a également rappelé la relance du projet du Barrage Vert, qui vise à restaurer 47



millions d'hectares tout en intégrant des activités agricoles, notamment la culture d'arbres fruitiers pour dynamiser les économies locales.

Deux projets pilotes d'oasis modèles seront lancés dans les wilayas d'In Salah et de Tamanrasset.

Ils seront accompagnés de onze études techniques par site pour adapter les aménagements aux conditions climatiques extrêmes du Sud algérien.

En parallèle, des plans locaux d'adaptation au changement climatique sont en cours dans neuf wilayas, dont Sidi Bel Abbès, El Bayadh et Djelfa.

Un arsenal juridique renforcé

Mme Djalil a également rappelé les avancées réglementaires, notamment la reconnaissance de la sécheresse comme

phénomène climatique extrême dans le cadre de la loi sur les risques majeurs.

D'autres initiatives en cours incluent la restauration des forêts incendiées, la réhabilitation de 3 800 hectares de steppes à El Bayadh, ainsi qu'un projet de création d'un écosystème oasien pilote reposant sur l'économie circulaire et les énergies renouvelables.

Vers une mobilisation de tous les acteurs

Appelant à l'implication conjointe de l'État, du secteur privé, de la société civile et des citoyens, la ministre a insisté sur l'importance d'investir dans l'innovation agricole, de renforcer la recherche scientifique et de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Elle a salué le rôle essentiel des femmes rurales dans la gestion des ressources natu-

relles, en soulignant que la protection des terres constitue un héritage pour les générations futures. De son côté, Abdelaziz Medjahed, directeur général de l'INESG, a salué l'engagement historique de l'Algérie, rappelant que le pays avait lancé dès les années 1960 le Barrage Vert, alors que la conscience écologique mondiale était encore embryonnaire.

Selon lui, la désertification progresse à raison de dix centimètres par jour, appelant à des actions urgentes telles que le curage des barrages et la régénération des sols. Il a également cité l'impact régional de l'expérience algérienne, inspirant notamment des projets en Arabie saoudite.

Des solutions scientifiques innovantes

Des experts présents lors de cette journée ont proposé plusieurs pistes pour renforcer la lutte contre la désertification.

Brahim Bouchareb, enseignant à l'ENSA, a plaidé pour la restauration des zones steppeuses et la préservation de l'alfa, une espèce menacée. Ibrahim Zetouni, membre du conseil scientifique de l'INESG, a pour sa part mis en avant le rôle du palmier dattier dans la résilience des sols et la sécurité alimentaire, appelant à créer de véritables forêts de palmiers adaptées aux milieux sahariens.

Enfin, Kenza Benmenni, directrice du Jardin d'Essai, a proposé l'aménagement de jardins botaniques dans l'axe In Salah-Tamanrasset.

Ces espaces intégreraient biodiversité, ingénierie écologique et justice environnementale, avec pour ambition de faire du Sahara un laboratoire d'innovation territoriale.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'EL KARIMIA
COMMUNE DE BENI BOUATTEB
NIF : 09590235960222

Avis n° 02 de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités
Minimale n° 02/2025

la commune De Beni Bouattab, lance l'avis n° 02 de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation du projet suivant:
-réalisation du réseau d'assainissement de beni bouattab centre de la région de l'est.
Avis est adressées aux entreprises qualifiées intéressées de cette avis qui remplis les conditions suivantes (qualification et classification en secteur travaux hydraulique activité principale catégorie 03 et plus qui possède deux attestations de bonne exécution marche dans des travaux similaires au projet dans les trois dernières années ayant un chiffre d'affaire des 03 dernières années 2021-2022-2023 égale à 13.000.000,00 da et un technicien ou techniciens supérieur ou deux en topographie ou levé topographique.

Le cahier de charge retire auprès du service équipement de la commune de beni bouattab-bureau de marche public-contre paiement du dix milles dinars (10.000,00 da) auprès du trésorerie inter communal d'el karimia
Les offres technique et financière doivent être adressées sous des enveloppes séparées et cachetées et sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« a » a l'ouvrir que pas la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres «

-réalisation du réseau d'assainissement de beni bouattab centre de la région de l'est.

a) Dossier de candidature ; enveloppe « a » portant la mention (dossier de candidature) comportant ;

01- Une déclaration de candidature (remplie, signée, datée et paraphée) par le soumissionnaire

02- Une déclaration de probité (remplie, signée, datée et paraphée) par le soumissionnaire

03- les statuts pour les sociétés

04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a signer l'entreprise

05- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats de soumissionnaire ou les cas échéant, des sous traitants

• capacité professionnelle : copie de certificat de qualification et classification en secteur travaux hydraulique activité principale catégorie 03 et Plus (en cours de validité pendant la durée des travaux)

• Capacité financière : moyenne financiers justifiés par le Bilan comptable indiquant les différents bilans financiers des 3 dernières années (2021-2022-2023) visé par les services des impôts.

06- référence bancaire

07- copie du registre de commerce nouvelle immatriculation

08- carte d'immatriculation fiscal NIF

09- un extrait de rôle apuré ou échéancier accordé par le service des impôts

10- copie d'un extrait du casier judiciaire n° valable de moins de trois mois

11- moyens humains (liste des moyens humains et nombre qui sont à déclarer aux services (casos, cnas, cacobath) en cours de validité, + affiliation de cnas.

12- moyens matériels (liste des moyens carte grise et des attestations d'assurance + pv contrôle technique de matériels en cours de validité et pour le matériels non roulant facture + pive huissier Justices portant la liste des matériels roulant et matériels non roulant en cours de validité ou jour d'ouverture des plis

Offre technique : enveloppe "02" portant la mention (offre technique) comportant

• La Déclaration à souscrire(remplie, signée, date et paraphée).

• Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et autre document exige en cahier charge.

• cahier charge portant dans la dernière page de la mention manuscrite "lu et accepte"

• planning de travaux

Offre Financière : enveloppe "03" portant la mention (offre financière) comportant

• Lettre de soumission (signée, remplie datée, et paraphée) par la soumission.

• Devis quantitatif et estimatif (signée, remplie datée, et paraphée) par la soumission.

• Bordereau des prix unitaires (signée, remplie datée, et paraphée) par la soumission.

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à partir de la première date de parution du présent avis dans les journaux quotidiens nationaux, de la langue nationale et étrangère ou (BOMOP).

• le jour et l'heure de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de la préparation des offres a (14:00)

• le dépôt se fait par porteur a l'adresse suivante : siège de la commune de beni bouattab

• la date L'ouverture des plis techniques et financières aura lieu au siège de l'APC de Beni Bouattab à 14h :00 le même jour de la date limite de dépôts des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les offres resteront valide pendant une période de 03 mois-délai de préparations des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA AIN EL BELI
COMMUNE DE ZACCAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC DES EXIGENCES MINIMALAS N° : 001 /2025

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel 15/147 du 16 septembre 2015 relatif du réglementant des marchés publics et les concessions de services publics, et Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 23/12 du 18 Muharram 1445 correspondant au 5 août 2023, qui fixe les règles générales applicables aux marchés publics, Le président du l'assemblée populaire communal de la commune de Zaccar annonce un appel d'offres national ouvert avec des exigences de capacité minimale liées au projet: Revêtement des voiries de Ahmed Ben Bella en béton bitumineux.
Les entreprises spécialisées dans le domaine qui repande aux conditions de légitimité suivantes avoir la qualification 4 (quatre) activité principal travaux publics. et réaliser au moins un projet similaire d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000,00 DA au cours des trois dernières années, justifiées par un adestation de bonne exécution et le pv de réception provisoire ou définitive, en plus d'avoir un bilan financier moyen pour les années 2022, 2023 et 2024 supérieur ou égal à 20 000 000,00 DA, justifié par C20. Conformément aux articles 44 et 55 de la loi n° 23/12 du 18 muharram 1445 du 5 août 2023, fixant les règles générales applicables aux marchés publics, Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges personnellement ou par leur représentant légal notaire auprès du service des marchés publics du siège de APC, à compter de la date de publication du premier avis du présent appel dans les journaux et au BOMOP contre paiement des frais de participation fixés à 5 000,00 DA

Dossier de candidature contient :

1. Déclaration de candidature

2. Une déclaration d'intégrité

3. les statuts pour les sociétés

4. Les documents relatifs aux autorisations permettant aux personnes d'engager l'entreprise.

5. Attestation de qualification public principal 04ème au plus

6. Moyens humains et matériels

7. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (les sociétés)

8. Une copie du registre du commerce

9. Pliques fiscales et parafiscales

10. Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF)

11. Références professionnelles

12. Bilans financiers

13. Planning des travaux

14. une copie de extrait de roi valable

L'offre technique est constituée des documents suivants :

1. Déclaration de souscription

2. Un cahier des charges contenant en fin de page la phrase « Lire et approuvé » écrite à la main

3. Mémoire technique justificatif

L'offre financière est constituée des documents suivants :

1. Lettre d'engagement

2. Bordereau des prix unitaires

3. Devis quantitatifs et estimés

4. Quitittance d'achat du cahier des charges

NB : Les offres doivent être déposées au niveau de la commune de zaccar (bureau de consultation et de marchés) dans une enveloppe principale fermée portant uniquement la mention suivante :

COMMUNE DE ZACCAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES DE CAPACITE

IL NE SERA OUVERT QUE PAR LE COMITE D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

NON DE L'OPERATION

• Cette enveloppe contient trois (03) autres enveloppes fermées, la première enveloppe (L'offre d'Exécuter), la deuxième enveloppe (L'offre technique) et la troisième enveloppe (L'offre financière) qui comprend les documents précités

• La date de dépôt des offres est fixée au "15" jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux,

• Les candidats ou les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 14H00 au sièges de la commune de ZACCAR,

• La durée de validité de l'offre est déterminée comme suit : Le délai de préparation des offres plus 90 jours, (105) jours.

Programme de la soirée

TF1 20:10

HPI
Saison 3



Six mois se sont écoulés depuis le baiser entre Karadec et Morgane. Après avoir claqué la porte du commissariat, celle-ci a repris son activité de femme de ménage. D'abord déprimée, elle rebondit en devenant détective privé. Mais elle va vite se retrouver dans une situation fâcheuse et aura besoin de l'aide de ses anciens camarades pour se tirer de ce mauvais pas. Ceux-ci comptent d'ailleurs toujours sur elle pour résoudre une avalanche de crimes complexes et mystérieux. Enfin, Serge Alvaro, son père HPI et magouilleur, a décidé de faire à nouveau partie de sa vie. Une 3e saison toujours aussi attachante et drôle : une série feel good portée par la toujours parfaite Audrey Fleurot.

france 2 20:10

Envoyé spécial



« Menu anti-crise : la formule magique ? » Entrée-plat-dessert pour 10 euros... La formule semble difficile à tenir et pourtant de plus en plus de restaurateurs se mettent au « menu anti-crise » • « Tribunaux de commerce : la dernière chance des patrons en détresse » : En 2024, les défaillances d'entreprises ont augmenté de 17%, et les projections pour 2025 prévoient plus de 65 000 ouvertures de procédures • « Passion musculature : même à la campagne ! » : Après avoir conquis les métropoles, la musculature a trouvé sa place dans les campagnes, là où on ne l'attendait pas.

france 3 20:10

Tandem
Saison 7



Léa essaie de parler à Paul, fâché de ses entreprises de dissimulation. Il lui claque la porte au nez. Pendant ce temps, un homme déambule dans l'espace public, répétant la phrase « Elle est morte ». Il porte une blouse d'hôpital maculée de sang. Alors qu'il est mené au commissariat, sans qu'on puisse lui retirer une parole constructive, l'enquête conduit dans un centre horticole. Paul y découvre le cadavre d'une certaine Charlotte Revel, 40 ans, co-gestionnaire de l'établissement avec sa meilleure amie. Celle-ci décrit la victime comme pourvoyeuse d'idées neuves.

CANAL+ 20:06

The Agency
Saison 1



La série suit Martian (Michael Fassbender), un agent secret de la CIA qui reçoit l'ordre de quitter sa vie sous couverture pour revenir à Londres. Lorsque la femme aimée qu'il a laissé derrière lui réapparaît, leur relation reprend. Sauf que tout s'y oppose : sa carrière, sa véritable identité, sa mission... Les deux se retrouvent précipités dans un jeu mortel d'intrigues internationales et d'espionnage.

6 20:10

Cauchemar
en cuisine
Saison 15



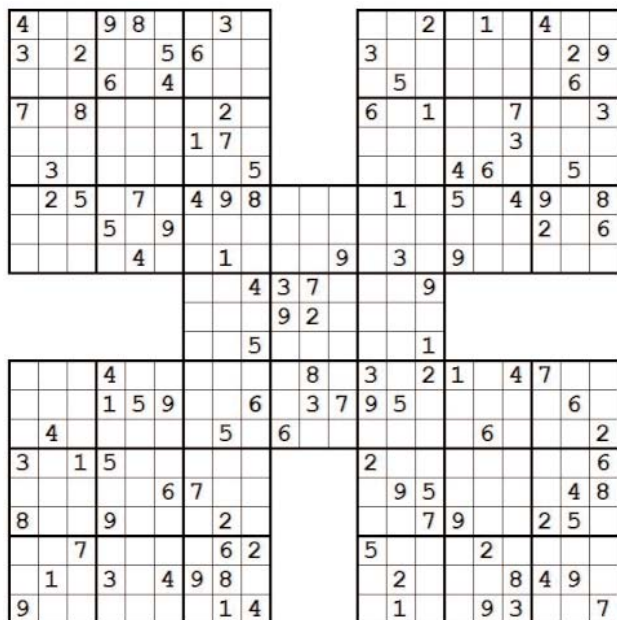
Philippe Etchebest se déplace à Bourg-les-Valence, dans la Drôme, pour aider Stéphanie et Julien, un couple en grande difficulté depuis qu'ils ont repris la gérance d'un restaurant il y a sept mois. La situation désastreuse de leur leur établissement impacte toute la famille, y compris les enfants du couple. Sur place, le chef se retrouve comme d'habitude confronté à un manque de professionnalisme flagrant de la part des gérants mais cette fois, face à l'ambiance tendue, il prend une décision radicale : arrêter le tournage de l'émission avant le début d'un service.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2751

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



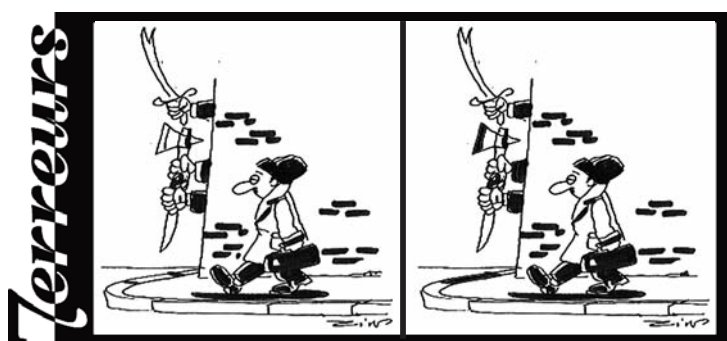
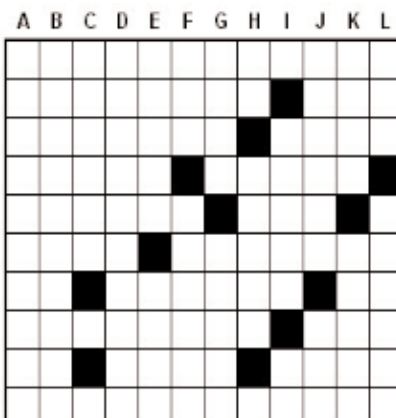
«La victoire sur soi est la plus grande des victoires»

Platon

Mots croisés n°2751

1 - Troubler
2 - Dégagera - Support de chef
3 - Astreignante - Transi
4 - Droit féodal bien remis à la mode - Croupe de chevreuil
5 - Herbacées irritantes - Mauvais point de chute
6 - A toi ! - Evacuer par miction
7 - C'est-à-dire - Convention - Il vaut bien l'argon
8 - Trinquerais - A gauche pour le charretier
9 - Petit monsieur - Expédition rapide - Atomes non neutres
10 - Incontournables

A - Pouvoir absolu
B - Prises de vues en plein air
C - Gouche
D - Native
E - Élégante - Audace
F - Deste à terre - Aspirait
G - Dieu guerrier - Tendu à l'ancienne
H - Gros mot de bébé - Princes orientaux
I - Fruit à cupule - Pronom masculin
J - Fixe solidement - Manoeuvre frauduleuse
K - Dieu de la bise - Minuscule
L - Mauvaise école - Faux brillant



[illegible]

Solution

Sudoku n°2751

4	5	6	9	8	2	7	3	1												
3	9	2	7	1	5	6	8	4												
1	8	7	6	3	4	2	5	9												
7	1	8	4	5	6	3	2	6												
5	6	4	2	9	3	7	8	1												
5	2	3	9	8	7	6	1	4												
6	2	5	3	7	1	4	9	8		7	5	3								
8	4	1	5	2	9	3	6	7		2	1	8	4		9	5				
9	7	3	8	4	6	5	1	2		4	6	9	8	3	7	2	6	5	1	4

Mois Croisés n°2751

	6	5	2	4	3	8	1	7	9	5	8	4	3	6	2	1	5	4	7	8	9
	7	8	3	1	5	9	2	4	6	1	3	7	9	5	8	7	3	2	1	6	4
	1	4	9	6	7	2	8	5	3	6	9	1	2	7	4	8	6	9	5	3	
	3	2	1	5	4	7	6	9	8												
	5	7	4	4	2	7	3	1	5	2	6	7	3	1	5	2	6	7	3	1	
	8	7	6	9	1	3	4	2	5												
	4	3	7	8	9	1	5	6	2												
	2	1	5	3	6	4	9	8	7												
	9	6	8	7	2	5	3	1	4												

Grille géante n°1451

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	S	O	R	G	A	N	I	S	E	R
2	E	X	T	R	A	I	R	A	C	O	U	
3	S	T	R	I	C	T	E		G	E	L	E
4	P	E	A	G	E		S	E	L	L	E	
5	O	R	T	I	E		S	M	A	L		S
6	T	I	E				U	R	I	N	E	N
7	I	E		A	C	C	O	R	D		A	R
8	S	U	B	I	R	A	I	S		D	I	A
9	M	R		R	A	I	D		I	O	N	S
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	S

BOXE

La sélection algérienne (seniors messieurs) en stage de présélection à Alger

La sélection algérienne masculine de boxe (seniors) effectuera un stage de présélection du 24 juin au 8 juillet au Complexe sportif de Sveltesse à Chéraga (Alger), en vue des importantes échéances internationales à venir, a appris l'APS hier auprès de l'entraîneur national, Khaled Harima.

"Nous avons programmé un premier stage de présélection au Complexe sportif de Chéraga qui se fera avec un effectif élargi, composé de 33 boxeurs civils et militaires, ayant émergé lors des précédentes compétitions nationales, notamment les championnats d'Algérie seniors et la Coupe d'Algérie militaire", a précisé Khaled Harima à l'APS. Le sélectionneur national a expliqué également que les critères de convocation à ce stage de présélection reposent sur "des choix purement techniques".

"Nous avons convoqué les champions d'Algérie dans les différentes catégories de poids. Cela ne m'a toutefois pas empêché de faire appel à certains boxeurs qui, selon moi, méritent une chance de faire partie de l'équipe nationale. J'ai également convoqué des athlètes qui se sont distingués lors de la Coupe d'Algérie militaire.

J'assume l'entière responsabilité de la sélection de tout boxeur que je considère comme possédant certaines qualifications, et je pourrai évaluer plus



précisément leurs performances lors des prochains stages, afin de retenir les meilleurs", a-t-il dit.

Concernant la situation des boxeurs Yughurta Ait-Beka et Mourad Kadi qui s'entraînent actuellement en France, l'en-

traîneur national a souligné à cette occasion qu'"ils doivent au moins participer à la prochaine Coupe d'Algérie". "En tant que sélectionneur national, il est de mon devoir de traiter tous les athlètes sur le même pied d'égalité. J'ai également le droit

de revoir leurs programmes d'entraînement afin d'ajuster le niveau lors des prochains stages", a expliqué Harima.

Parlant des prochaines échéances qui attendent la sélection masculine seniors, l'entraîneur a insisté sur la

nécessité de "revenir en force sur la scène africaine, notamment lors des Championnats d'Afrique qui se tiendront en novembre prochain à Maurice et constitueront une étape cruciale. Quant aux Championnats du monde 2025, prévus en septembre à Liverpool, notre participation sera limitée à quatre ou cinq boxeurs, sélectionnés selon des critères techniques et physiques précis". Le programme de la sélection algérienne comprend la participation à plusieurs tournois internationaux tout au long de l'année dont l'objectif est de se préparer pour les Jeux olympiques 2028.

"L'essentiel est d'arriver en 2028 avec au moins dix boxeurs capables de représenter l'Algérie sur la scène mondiale", a conclu Harima. L'entraîneur Khaled Harima a été désigné le mois de mai dernier comme nouveau sélectionneur national des seniors/messieurs de boxe. Il est secondé dans sa tâche par les entraîneurs Hamza Arab et Mohamed Allalou.

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS)

O.El-Oued - HBC El-Biar choc des demi-finales

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball 2025 (messieurs), prévues jeudi, seront dominées par le choc opposant à Mila, le tout nouveau champion d'Algérie, l'Olympique d'El-Oued au vice-champion, le HBC El-Biar, alors que l'autre affiche mettra aux prises le CABB Arreridj à la JSE Skikda dans un derby alléchant de l'Est algérien. La formation d'El-Oued, auréolée par son sacre historique samedi dernier à la Salle Harcha, aux dépens des El-Biarois (17-16), entamera cette rencontre domiciliée à Mila, avec un ascendant psychologique certain, alors que le club des hauts de l'Est, pourtant renforcé par l'international, Messaoud Berkous, cherchera à prendre sa revanche et sauver sa saison par un trophée qui serait le premier pour le club. L'autre demi-finale domiciliée à Oued-Athmania mettra aux prises la JSE Skikda, une habituée de cette compétition, au CABB Arreridj. Les Skikdis, vainqueurs du trophée en 2020, et battus en finale de l'édition-2024 par le M.BBA Arreridj (23-24), ont pris une belle revanche sur le club bordelien lors des quarts de l'édition 2025 en les battant (23-21). Cette fois, ils retrouveront sur leur chemin l'autre club de la ville, le CRBBA qu'ils avaient éliminé la saison dernière en quarts de finale sur le score de 38-35 après prolongations. Programme des demi-finales: vendredi 20 juin (16h00): à Mila: O.El-Oued - HBC El-Biar à Oued Athmania: CRBB Arreridj - JSE Skikda.

TENNIS - TOURNOI M25 MONASTIR

L'Algérien Toufik Sahtali qualifié au 2^e tour

Le tennisman algérien Toufik Sahtali s'est qualifié mercredi après-midi au deuxième tour du Tournoi Professionnel "M25 Monastir", actuellement en cours en Tunisie, après sa victoire en deux sets contre l'Américain Reid Jarvis (6-1, 1-0/retrait). Au prochain tour, l'Algérien de 26 ans sera opposé au Tunisien Aziz Dougaz, vainqueur de son côté aux dépens du Britannique Viktor Frydrych (6-2, 6-1). Un match qui s'annonce relativement difficile pour Sahtali face au Tunisien de 28 ans classé tête de série N1 de ce tournoi. Dotée d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition se déroule du 16 au 22 juin, sur des courts en surface rapide. Elle a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, dont certains sont relativement bien classés chez l'ATP.

BASKETBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE-MESSIEURS)

Le NB Staouéli détrône l'USM Alger (59-46) et s'adjuge le doublé

Les basketteurs du NB Staouéli ont remporté, mardi à Alger, la Coupe d'Algérie 2025 seniors en s'imposant devant les tenants du trophée de l'USM Alger sur le score de 59 à 46 (mi-temps: 27-31), et soulèvent à cette occasion la quatrième Coupe de l'histoire du club, réussissant au passage le doublé Coupe-Championnat de la saison 2024-2025.

Dans cette 54^e finale de la Coupe d'Algérie, marquée par beaucoup de maladresse aux tirs dans les deux camps et disputée sur un faux rythme, l'équipe de Staouéli a réussi à tirer son épingle du jeu, en s'appuyant sur une solide défense de zone en deuxième mi-temps et l'expérience de ses joueurs, notamment, Anis Fedala (15 points, 5 rebonds, 4 passes) et Mohamed Amine Bensalah (14 pts, 9 rebonds, 2 contre).

"C'était une finale avec deux visages.

Nous avons raté notre premier mi-temps, mais le discours du coach à la mi-temps nous a remotivé pour revenir plus fort en deuxième période. Nous avons appliqué les consignes et nous sommes parvenus à revenir et passer devant pour s'adjuger le doublé Coupe-Championnat.

Un grand merci pour nos supporters, qui ont toujours cru en nous", a déclaré Bensalah à l'APS. Après un début de match équilibré, le Cinq de l'USMA est parvenu à creuser un écart de six points (10-04), grâce à une belle adresse aux tirs à trois points et profitant des pertes de



balles du NBS, avant de terminer le premier quart-temps sur le score de 14 à 09.

Dans le deuxième quart, les coéquipiers de l'inusable Nabil Saidi (9 points, 8 rebonds) ont continué à appliquer leur plan de jeu, qui s'est articulé uniformément sur le jeu en attaque placée, pour garder leur avance au tableau d'affichage et boucler la première mi-temps avec quatre points d'avance (31-27).

Au retour des vestiaires, les hommes de Mohamed Yahia sont revenus avec de meilleures intentions et une nouvelle tactique défensive (zone) qui a beaucoup gêné leurs homologues de l'USMA.

Appliqués en défense, le Cinq de Staouéli est également parvenu à retrouver son adresse aux tirs (49% à deux points) pour s'adjuger le troisième quart temps (23-07).

Portés par leur public, les joueurs de Staouéli ont continué sur la lancée du troisième

quart pour creuser l'écart au tableau d'affichage face à une équipe de l'USMA, qui est passé à côté de son sujet en deuxième mi-temps, enchaînant les pertes de balles concrétisées de l'autre côté par les joueurs du NBS, qui ont su réagir dans les troisième et quatrième quart-temps pour s'adjuger la quatrième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celles de 1999, 2000 et 2007.

Par ailleurs, les hommes de Mohamed Yahia décrochent le deuxième doublé du club après celui de 2007, en remportant samedi dernier, avec brio le titre de champion d'Algérie-2025, aux dépens du NA Hussein-Dey. En revanche, l'USM Alger a échoué dans sa tentative de remporter son deuxième trophée après celui de 2024. Finale de la Coupe d'Algérie de basketball 2025 (seniors messieurs): NB Staoueli - USM Alger (59-46).

LIGUE 1 MOBILIS (29^E JOURNÉE) Le leader tient bon à Chlef, CRB nouveau dauphin

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger, s'est contenté du point du nul, en déplacement face à l'ASO Chlef (0-0), alors que le CR Belouizdad, vainqueur à domicile face au MC Oran (2-0), a délogé la JS Kabylie de la position de dauphin, en clôture de la 29^e journée.

Le "Doyen" qui conforte sa position en tête du classement (57 pts), n'est désormais qu'un seul point d'un 9^e titre de champion, le deuxième de rang, après celui décroché la saison précédente.

C'est le soulagement côté chélifien, puisque les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, assurent définitivement leur maintien parmi l'élite, en atteignant la barre de 34 points. Le CR Belouizdad, a réussi à faire la passe de trois, en battant avec autorité le MC Oran, grâce à deux buts de Mahious (45^e), sur penalty, et Hamroune (59^e).

Un troisième succès de rang qui permet au Chabab de remonter à la deuxième place, qualificative à la Ligue des champions.. Le club de Laâkhouba profite du match nul concédé par la JS Kabylie, à Mostaganem face à l'ESM (0-0), pour prendre la position de dauphin, à trois longueurs du Mouloudia.

La formation de Mostaganem, qui reste menacée par le spectre de la relégation, a raté un penalty, tiré par Bouguet-taya, et stoppé par le portier kabyle Hadid, peu avant la pause (38^e).

L'ESM de Djamel-Eddine Benlamერი (14^e, 31 pts), ne compte désormais qu'un seul point d'avance sur le premier reléguable, le NC Magra, vainqueur à la maison face au CS

Constantine, fortement amoindri (2-1).

Un doublé d'Amrane (7^e, 17^e sur penalty), a permis au "Nedjm" de relancer ses chances pour le maintien, même si son destin n'est plus entre ses mains. Aux portes du sud-ouest, l'Olympique Akbou est allé s'imposer sur le terrain du MC El-Bayadh (1-0).

L'unique mais de la partie a été inscrit par Gherbi (39^e). L'O.Akbou confirme son redressement en cette fin de saison, en alignant un cinquième match sans défaite.

Bonne opération pour la JSS

Lors du dernier match disputé ce mardi soir, la JS Saoura a remporté une victoire renversante face au Paradou AC, au stade du 20-août 1955 de Béchar (3-2). Les Algérois ont ouvert le score peu avant la pause par Kermiche (45^e+5).

En seconde période, les gars de Béchar ont renversé la situation, en égalisant d'abord par Boutiche, sur penalty (52^e), avant de prendre l'avantage par l'attaquant ivoirien Bidi (64^e).

En fin de match, le PAC croyait tenir le point du nul après l'égalisation de Bendouma (87^e), mais la JSS est revenue de loin pour arracher la victoire, sur un mais marqué dans le temps additionnel par



Souibaah (90^e+4). Un succès qui permet à la JSS de se positionner au pied du podium (4^e), avec 42 pts, alors que le PAC stagne à la 5^e place avec 41 unités. En ouverture de cette avant-dernière journée de la compétition, l'USM Alger a renoué avec la victoire en battant sur le fil l'ES Sétif (1-0), mardi soir au stade du 5-Juillet.

Les "Rouge et Noir", réduits à dix en début de la seconde période (49), après l'expulsion du défenseur Nabil Lamara, ont dû

attendre la 85^e minute pour trouver la faille, sur un tir dans la surface de Ghacha.

Rien ne va plus chez les Sétifiens, qui enchaînent une cinquième défaite de suite, une situation inédite dans leur histoire en Ligue 1.

En bas de tableau, la lanterne l'US Biskra, déjà condamnée à la relégation avant cette journée, a concédé un cinquième revers de rang, cette fois-ci à la maison face à l'USM Khenchela (2-1).

La formation de Khenchela, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine Achiou, a ouvert la marque par Boumechra (62^e), avant de faire le break grâce au buteur maison Djaouchi (75^e). Les gars des "Ziban" ont réduit le score par Bouda (83^e).

Le championnat baissera le rideau de la saison 2024-2025 le week-end prochain, avec le déroulement de la 30^e et dernière journée, les vendredi 20 et samedi 21 juin.

La LFP fixe les horaires des matchs de la 30^e et dernière journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a fixé mercredi les horaires des matchs de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 20 et 21 juin courant.

Quatre matchs ouvriront le bal de cette ultime journée, le vendredi 20 juin : deux rencontres débiteront à 17h00 : ES Sétif - US Biskra et USM Khenchela - MC El-Bayadh, alors que le coup d'envoi des deux matchs restants : CS Constantine - JS Saoura, et MC Oran - USM Alger, sera donné à 18h00.

L'attraction de cette ultime journée aura lieu le samedi 21 juin, avec au menu une course haletante aussi bien dans course au titre, que pour le maintien.

Le leader le MC Alger devrait fêter un 9^e titre de champion à domicile face au NC Magra (15^e-30 pts), au stade du 5-Juillet. Son dauphin, le CR Belouizdad, se rendra à Béjaïa pour défier l'Olympique Akbou. La JS Kabylie (3^e) recevra l'ASO Chlef.

Le Paradou AC accueillera l'ES Mostaganem (14^e-31 pts), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les quatre matchs débiteront à 17h45.

Au classement, le MCA est en tête avec 57 points, devant le CR Belouizdad (54 pts), et la JS Kabylie (53 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 30^e et dernière journée :

Vendredi, 20 juin 2025 :

ES Sétif - US Biskra	17h00
USM Khenchela - MC El-Bayadh	17h00
CS Constantine - JS Saoura	18h00
MC Oran - USM Alger	18h00

Samedi, 21 juin 2025 :

Olympique Akbou - CR Belouizdad	17h45
MC Alger - NC Magra	17h45
JS Kabylie - ASO Chlef	17h45
Paradou AC - ES Mostaganem	17h45.

Les résultats complets et classement de la (29^E journée)

Résultats complets et classement, à l'issue des matchs de la 29^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés lundi et mardi :

Lundi 16 juin 2025 :

US Biskra - USM Khenchela	1-2
USM Alger - ES Sétif	1-0

Mardi, 17 juin 2025 :

NC Magra - CS Constantine	2-1
CR Belouizdad - MC Oran	2-0
MC El-Bayadh - Olympique Akbou	0-1
ASO Chlef - MC Alger	0-0
ES Mostaganem - JS Kabylie	0-0
JS Saoura - Paradou AC	3-2

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	57	29
2). CR Belouizdad	54	29
3). JS Kabylie	53	29
4). JS Saoura	42	29
5). Paradou AC	41	29
6). USM Alger	40	29
7). CS Constantine	38	29
→). ES Sétif	38	29
9). MC Oran	37	29
→). USM Khenchela	37	29
11). O. Akbou	36	29
→). MC El-Bayadh	36	29
13). ASO Chlef	34	29
14). ES Mostaganem	31	29
15). NC Magra	30	29
16). US Biskra	20	29
RELÉGUÉ.		

APS

CAN FÉMININE 2025

Les Algériennes poursuivent leur préparation à Oran

La sélection algérienne féminine de football poursuit son stage de préparation à Oran, en présence de l'ensemble des joueuses, en vue de la 13^e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La troisième journée du stage de préparation a été marquée par deux séances d'entraînement dont la première s'est déroulée dans la matinée à la salle de sport de l'hôtel, consacrée au travail physique.

Quant à la seconde, elle a eu lieu au stade Miloud Ha-

defi à partir de 17h00, où le staff technique, sous la direction de Farid Benstiti, a axé le travail sur les aspects techniques et tactiques, avec la participation de l'ensemble des joueuses.

Ce stage, qui se poursuit jusqu'au 22 juin, s'inscrit dans le cadre des préparatifs des Vertes en vue de leur participation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2024, prévue du 5 au 26 juillet 2025.

A la CAN 2024 décalée à 2025 (5-26 juillet), la sélection algérienne entamera la compétition le dimanche 6 juillet face au Botswana

(20h00, heure algérienne), pour le compte de la 1^{re} journée (Gr.B).

Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront contre leurs voisines tounisiennes, le jeudi 10 juillet, avant de brouiller le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. 12 pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes.

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet.

Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet.

Les coéquipières de Lina Boussaba (Al-Nassr/ Arabie saoudite), signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-Juillet d'Alger.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Organisation aujourd'hui d'une journée d'étude sur la prévention médicale en football



La Fédération algérienne de football organisera le jeudi 19 juin à l'hôtel Golden Tulip opéra à Ouled Fayet (Alger), une journée d'étude médicale sur le système de prévention et de protection en milieu du football.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts de la FAF visant à promouvoir ce système, permettra aux participants un échange de leur expérience sur le terrain, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Signalons que cette journée d'étude est destinée uniquement aux médecins de ligues (LFP et LNFA) et des clubs de Ligue 1 et Ligue 2, ajoute la même source.

TRANSFERTS Le gardien Joan Garcia va rejoindre officiellement le FC Barcelone (club)



Le FC Barcelone a annoncé hier la prochaine signature du gardien Joan Garcia en provenance de l'Espanyol Barcelone, après avoir payé sa clause de résiliation de 26,34 millions d'euros.

Garcia "va signer vendredi un contrat portant sur les six prochaines saisons, jusqu'au 30 juin 2031". Arrivé à l'Espanyol en 2016, Joan Garcia (24 ans) y a effectué ses débuts en équipe première en janvier 2022 contre Leche. Auteur d'une saison remarquable en 2024/25, il a terminé meilleur gardien du championnat en nombre d'arrêts (146), contribuant largement au maintien de son club dans l'élite.

Il s'agit de la première recrue cette saison du Barça entraîné par Hansi Flick qui, l'an dernier pour sa première saison à la tête de l'équipe, a remporté le championnat, la Coupe du Roi et la Supercoupe d'Espagne. Avec Joan Garcia, le Barça compte désormais quatre gardiens de but puisque Ter Stegen, Wojciech Szczęsny et Inaki Pena sont également sous contrat.

APS

MONDIAL DES CLUBS La FIFA annonce avoir vendu près d'1,5 million de billets

La FIFA a annoncé mardi avoir vendu près d'1,5 million de billets pour la Coupe du monde des clubs qui a débuté samedi aux Etats-Unis, avec notamment 60.000 spectateurs pour le premier match et 80.000 pour celui du PSG contre l'Atlético de Madrid.



Les huit premiers matches de cette compétition au nouveau format de 32 équipes se sont déroulés devant un total de 340.000 spectateurs, soit une fréquentation moyenne de 42.500 spectateurs, a indiqué la FIFA dans un communiqué. Et pour la suite, "les billets les plus recherchés sont les matches du Real Madrid contre Pachuca, Al Hilal et Salzbourg, le duel entre le Bayern Munich et Boca Juniors à Miami ou encore Flamengo-Chelsea à Philadelphie", a-t-elle détaillé.

"Chacun de ces matches doit attirer plus de 50.000 spectateurs", à ce stade, a ajouté la FIFA. Afin de donner de l'élan à cette édition, et d'éviter que certains des plus grands stades ne sonnent creux, comme à Atlanta lors du match entre Chelsea et Los Angeles FC, la FIFA a proposé des promotions pour l'achat de certains billets. Elles vont se poursuivre, a assuré l'organisation mondiale.

L'Inter Milan tenu en échec par Monterrey 1-1

Les Italiens de l'Inter Milan ont été tenus en échec (1-1) par les Mexicains de Monterrey mardi au Rose Bowl de Los Angeles, signe qu'il n'est pas tout à fait remis de sa cuisante défaite contre le PSG en finale de la Ligue des champions.

Dominateurs, les Intéristes ont pourtant concédé l'ouverture du score par une tête sur corner de l'ancien Madrilène Sergio Ramos (25e), avant de parvenir à égaliser juste avant la mi-temps par Lautaro Martínez (42e).



Mamelodi s'impose contre Ulsan (1-0)

Mamelodi Sundowns a réussi son entrée dans le nouveau Mondial des clubs en battant Ulsan (1-0), mardi à Orlando, où le coup d'envoi a été retardé d'environ une heure après une alerte météo avec risque d'éclairs et d'orages.

L'attaquant de l'équipe sud-africaine Iqraam Rayners a été l'auteur du but de la victoire (36e), bien servi en profondeur par son coéquipier

Themba Zwane. Grâce à ce succès, Mamelodi prend la tête du groupe F, devant les Brésiliens de Fluminense et les Allemands de Dortmund qui se sont neutralisés (0-0) plus tôt. Prévu à 18h00 (22h00 GMT), le coup d'envoi du match a finalement été donné peu après 19h00 (23h00 GMT).

Les deux équipes avaient fait leur entrée sur le terrain et étaient sur le

point de jouer, quand l'arbitre français Clément Turpin les a invités à rentrer aux vestiaires.

Très peu de spectateurs, selon les images retransmises par le diffuseur, étaient alors présents dans les tribunes de l'Inter&Co Stadium pouvant pourtant en accueillir 25.000. Au final, selon les chiffres officiels, 3.412 personnes ont été recensées.

River Plate domine Urawa (3-1)



Les Argentins de River Plate ont dominé les Japonais d'Urawa (3-1) pour leur entrée en lice dans le Mondial des clubs mardi à Seattle. Des buts de la tête de Facundo Colidio (12e), Sebastian Driussi (48e) et Maximiliano Meza (73e) ont permis au géant argentin de s'imposer malgré un but

sur penalty de Yusuke Matsuo (58e) pour les Red Diamonds.

L'autre rencontre du groupe E oppose plus tard dans la journée à Los Angeles les Mexicains du CF Monterrey aux Italiens de l'Inter Milan, finaliste malheureux de la dernière Ligue des champions.

Fluminense et le Borussia Dortmund font match nul 0-0

Les Brésiliens de Fluminense et le Borussia Dortmund ont fait match nul 0-0 mardi à East Rutherford (New Jersey) pour leurs débuts au Mondial des clubs.

La deuxième rencontre de ce groupe F entre les Sud-Africains des Mamelodi Sundowns et les Sud-Coréens d'Ulsan est prévue dans la nuit de mardi à mercredi à Orlando (Floride).





AL ITTIHAD

BENZEMA, LE BEAU DISCOURS DE BLANC

Douze ans après la fin de leur collaboration en équipe de France, Karim Benzema (37 ans) et Laurent Blanc se sont retrouvés l'été dernier à Al Ittihad. Et l'ancien sélectionneur des Bleus s'est montré très clair : il n'aurait pas signé à Djeddah sans la présence de l'ancien joueur du Real Madrid.

"J'ai toujours aimé ce garçon. Je l'appréciais déjà en sélection, même si on ne se connaissait pas très bien. Mais on avait eu l'occasion d'échanger, et j'avais senti qu'on était sur la même longueur d'onde. Cette saison, on a pu travailler ensemble pendant un an, et on est toujours en phase. C'est un passionné de football. Et soyons honnêtes : s'il n'avait pas été à Al Ittihad, je ne serais probablement pas là. C'est une petite dédicace que je lui fais", a confié Blanc pour Le Parisien.

"Il est resté intact. Fabuleux. Il a des appuis exceptionnels. Même à son âge, il conserve une forme de vivacité rare. Il est technique, intelligent, il sent les déplacements. Mais ce qui frappe, c'est sa vivacité dans le geste. Elle est toujours là. Je dirais même qu'il s'est bonifié, avec la maturité. (...) Et surtout, il a une envie folle de jouer au football. Il veut s'amuser, il veut gagner. Ça n'a pas de prix", a-t-il ajouté. Pour leur première saison commune dans le Golfe, Blanc et Benzema ont réalisé le double championnat-coupe.

REAL MADRID XABI ALONSO COMPTE SUR RODRIGO

Annoncé avec insistance sur le départ sur ce mercato estival, Rodrigo (24 ans, 51 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) pourrait rester au Real Madrid. L'entraîneur du club espagnol, Xabi Alonso, a visiblement des projets pour l'attaquant brésilien.

"Je sais que la fin de la saison n'a pas été facile pour lui. Il a pris du temps pour lui, se ressourcer. Dès le premier instant, nous avons parlé et je vois qu'il a hâte d'y être. C'est un joueur avec d'énormes qualités. Nous avons partagé des choses et il est temps de les mettre en pratique", a prévenu le champion du monde 2010 devant les journalistes.

CHELSEA MUDRYK RISQUE 4 ANS DE SUSPENSION

Absent des terrains depuis 7 mois et un test positif à un produit interdit, le meldonium, l'ailier de Chelsea, Mykhailo Mudryk (24 ans, 7 apparitions en Premier League cette saison), a été officiellement inculpé par la Fédération anglaise de football (FA) pour dopage, a annoncé ce mercredi un porte-parole de l'instance auprès du Telegraph. Selon les règles de la FA, l'international ukrainien risque désormais jusqu'à quatre ans de suspension.

Il s'agit d'une bien mauvaise nouvelle pour le club londonien et son joueur acheté en 2023 pour 100 millions d'euros (dont 30 M€ de bonus). L'ancien joueur du Shakhtar Donetsk devrait toutefois faire appel. Il a mandaté le cabinet d'avocat qui a permis à Paul Pogba de faire passer sa suspension de quatre ans à un an et demi.

AL HILAL

INZAGHI ET SON DÉPART DE L'INTER

Nouvel entraîneur d'Al Hilal, Simone Inzaghi s'apprête à défilier le Real Madrid ce mercredi (21h) lors de la Coupe du monde des clubs. Mais en conférence de presse, l'Italien a surtout dû revenir sur son départ houleux de l'Inter, survenu juste après la claque reçue face au Paris Saint-Germain (0-5) en finale de Ligue des Champions.

"Aujourd'hui, comme cela a souvent été le cas au cours de mes quatre années à l'Inter, j'ai tout entendu et tout écouté. Si c'est le prix à payer pour mes quatre années à l'Inter, je suis heureux de le payer, mais ce n'est rien comparé au bien que j'ai reçu de tout le monde. Je parle de l'Inter, des supporters, des dirigeants, des joueurs et de l'Inter", a expliqué le technicien passé par la Lazio. "Je sais que cela va me manquer, que tout va me manquer, même cela. Même les accusations les plus injustes qui ont été lancées au cours des quatre dernières années. Mais j'ai été très heureux, j'ai tout donné et j'ai travaillé en étroite collaboration avec le club et les dirigeants. Bref, je pense qu'eux aussi, pour le bien de l'Inter, étaient convaincus que la bonne chose à faire était de séparer nos chemins, avec beaucoup de douleur de la part de tout le monde", a rajouté Inzaghi.

MAN CITY BERNARDO SILVA NOMMÉ CAPITAIN

Après le départ de Kevin De Bruyne, libre de tout contrat, c'est Bernardo Silva (30 ans, 33 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) qui a hérité du brassard de capitaine à Manchester City. Le milieu portugais, malgré plusieurs offres, va donc rester chez les Skyblues cet été. "Cette saison, c'est sûr, je vais rester à City. J'ai eu plusieurs options par le passé et cette année, comme l'année dernière, j'ai choisi de rester", a confié l'ancien Monégasque face à la presse.

Pep Guardiola a nommé un groupe de quatre capitaines. Rodri, Ruben Dias et Erling Haaland suppléeront le Lusitanien en cas d'absence. Arrivé en 2017, Silva a dépassé la barre des 400 rencontres sous le maillot des Citizens.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

2^E FORUM ALGÉRO-CORÉEN SUR LA CYBERSÉCURITÉ L'Algérie engagée dans un processus de transformation numérique ambitieux reposant sur une stratégie souveraine en matière de cybersécurité (Zerrouki)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a affirmé que l'Algérie était engagée dans un processus de transformation numérique ambitieux reposant sur une stratégie nationale proactive et souveraine en matière de cybersécurité, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.



Président, mardi, l'ouverture des travaux du 2^e Forum algéro-coréen sur la cybersécurité, M. Zerrouki a précisé que l'Algérie "s'est engagée dans un processus de transformation numérique ambitieux, concrétisé par la généralisation de l'infrastructure de fibre optique à haut débit, la réduction de la fracture numérique et la préparation du lancement des services 5G". Ces efforts, a-t-il dit, "participent d'une stratégie nationale proactive et souveraine en matière de cybersécurité, inspirée de la vision éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Dans ce cadre, le ministre a salué "le niveau du partenariat avec la République de Corée, qui est leader dans les domaines des télécommunications et de la cybersécurité", mettant en avant la volonté des deux pays de "développer une coopération concrète et fructueuse dans les domaines du transfert de connaissances, de l'innovation et du renforcement des capacités opérationnelles". De son côté, l'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun, a salué la stratégie mise en place par l'Algérie en matière de cybersécurité, ainsi que son engagement, de-

puis 2019, à développer les structures y afférentes, soulignant que son pays était "prêt à soutenir et même à s'inspirer de l'expérience de l'Algérie".

"Au cours des trois dernières décennies, nos deux pays ont développé une relation fondée sur le respect mutuel, la confiance et des aspirations partagées", a-t-il poursuivi, relevant que "ce qui avait commencé par une coopération économique et en matière de développement s'est transformé en un partenariat plus large". Et de souligner que "les cybermenaces, qui ne connaissent pas de frontières, exigent une réponse empreinte d'un esprit de coopération suivant une approche coordonnée ancrée sur les principes de responsabilité et d'intérêts mutuels". Ce 2^e Forum algéro-coréen sur la cybersécurité s'inscrit dans le cadre du "processus de transformation numérique dynamique et accéléré que connaît notre pays ces dernières années, et qui exige de renforcer les capacités de sécurité dans le cyberspace". Ce Forum incarne "un partenariat fructueux entre l'Algérie et la République de Corée, reflétant la volonté commune des deux pays de renforcer leur coopération à travers l'échange d'expertises, le renforcement des capacités et le suivi des évolutions technologiques dans le monde numérique", ajoute le communiqué.

L'ouverture de ce Forum, organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications en collaboration avec l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), s'est déroulée en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, et des responsables de plusieurs instances et institutions.

COOPÉRATION ALGÉRO-BRITANNIQUE Des progrès significatifs enregistrés dans plusieurs secteurs

L'ambassadeur du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, M. James Robert Stephen Downer, a affirmé, mardi, que les deux pays ont enregistré des progrès significatifs en matière de coopération bilatérale dans plusieurs secteurs importants. Dans une déclaration à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Downer a affirmé que "les deux pays enregistrent des progrès significatifs dans plusieurs secteurs importants, à savoir la Justice, la Défense, l'Éducation et le Commerce".

Il a indiqué avoir évoqué avec le président de la République les questions régionales et internationales, se disant très satisfait de

constater que nous partageons les mêmes approches et les mêmes préoccupations, ce qui est extrêmement important", a-t-il ajouté.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ANP : arrestation de neuf éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine (bilan)

Neuf (9) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans différentes opérations, à travers le territoire national, entre le 11 et le 17 juin, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 11 au 17 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 41 kilogrammes de kif traité provenant des fron-

tières avec le Maroc, alors que 91 kilogrammes de cocaïne et d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à 1453577 comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezam et In Salah, des détachements de l'ANP ont arrêté 216 individus et saisi 42 véhicules, 143 groupes électrogènes, 84 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute la même source.

De même, "14 autres individus ont été arrêtés et un (1) fusil mitrailleur, un (1) fusil à lunette, un (1) fusil de chasse, ainsi que 24610 litres de carburants, 9 quintaux de tabacs et 5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 102 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 908 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

APS

ALGÉRIE - BAHREÏN M. Boughali reçoit l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mercredi au siège de l'Assemblée, l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, M. Ali Jassim Ahmed Alaradi, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Lors de l'audience, "M. Boughali a salué le niveau des relations bilatérales privilégiées entre la République algérienne démocratique et populaire et le Royaume de Bahreïn", soulignant "l'importance de renforcer les relations de coopération parlementaire entre les deux pays, à travers l'activation du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Bahreïn", précise le communiqué.

Le président de l'APN a, en outre, "félicité le Royaume de Bahreïn, pays frère, à l'occasion de son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies", se disant convaincu que le Royaume de Bahreïn "continuera à jouer un rôle positif en faveur des causes arabes justes, à leur tête la cause palestinienne", ajoute la même source.

Pour sa part, l'ambassadeur de Bahreïn a salué "la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays" et réaffirmé "le soutien constant de son pays à la cause palestinienne", assurant que "durant son mandat au Conseil de sécurité, le Royaume de Bahreïn empruntera la même voie que l'Algérie dans la défense de la paix et de la sécurité internationales et la préservation des intérêts des pays arabes".

La rencontre a également permis aux deux parties d'"échanger les vues sur nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun dans un climat empreint d'entente et de coopération", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ITALIE M. Chaib reçoit l'ambassadeur de la République italienne en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, mardi, l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, M. Alberto Cuttillo, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette rencontre a permis d'"évoquer les moyens de promouvoir la place de la communauté nationale établie en Italie et son rôle dans le renforcement des relations d'amitié historique et de coopération étroite entre les deux pays", précise le communiqué.

Les deux parties ont également "discuté de certaines questions d'intérêt pour notre communauté établie dans ce pays et des moyens de les prendre en charge de manière efficace, en renforçant les cadres juridiques bilatéraux pertinents, en vue de répondre aux besoins et aux aspirations de ses membres dans le pays de résidence", ajoute la même source.

Sous l'égide du ministère de la Santé

La société algérienne de cardiologie congénitale et structurelle
CSC Algeria

Organise le :

1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL

Conférences d'actualité, ateliers pratiques, communications orales, tables rondes, E-posters, lives, mises au point...

20 - 21 JUIN, 2025

Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration d'Alger (ESHRA)

Contact Us
Téléphone : 0671 201 181
Mail: info@csc-cardio.com

Thèmes principaux :

- Cardiologie congénitale : CAV et tétralogie de Fallot de l'adulte
- Insuffisance cardiaque de l'enfant
- Rythmologie pédiatrique
- Cardiologie interventionnelle structurelle
- ETO dans les cardiopathies structurelles